

REPUBLIQUE DU BENIN

=@=@=@=@=@=

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

=@=@=@=@=@=

INSTITUT NATIONAL POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE EN EDUCATION

=@=@=@=@=@=

SERVICE DE LA FORMATION

=@=@=@=@=@=

**MODULE DE PREPARATION AU
CERTIFICAT D'APTITUDE PEDAGOGIQUE
(CAP/EM)**

Mai 2011

4. Situation problème	42
5. Activités d'apprentissage	42
6. Activité d'évaluation	44
7. Aller plus loin	45
8. ELEMENTS DE REPONSE ET APPORT D'INFORMATION	46
L'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE/EVALUATION DE LA PRE-MATHEMATIQUE A L'ENSEIGNEMENT MATERNEL	53
Introduction	53
1. Objectif général	53
2. Objectifs spécifiques :	53
3. Activité de préconception :	53
4. Situation problème	54
5. Activités d'apprentissage	54
6. Activité d'évaluation	56
7. Aller plus loin	57
8. ELEMENTS DE REPONSE	58
L'ORGANISATION DES CLASSES-ATELIERS	65
Introduction	65
1. Objectif général :	65
2. Objectifs spécifiques :	65
3. Activité de préconception :	65
4. Situation problème	65
5. Activités d'apprentissage :	66
6. Activité d'évaluation :	67
7. Aller plus loin :	67
8. ELEMENTS DE REPONSE	68
LE LANGAGE A L'ECOLE MATERNELLE (RECHERCHES PERSONNELLES)	71

MOT DU DIRECTEUR

Chère candidate et cher candidat tu viens de t'inscrire pour la formation à distance à l'INFRE en vue de ta préparation pour affronter avec succès, les épreuves de l'examen du Certificat d'aptitude pédagogique (CAP). Ton choix est salutaire.

Mais tu dois savoir que ton option ne sera payante que si, tu t'évertues au quotidien à t'approprier le contenu du présent module. L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE) est prêt à t'accompagner dans ce sens.

Le processus de la formation à distance pour lequel tu as opté est un chemin parfois parsemé d'embûches. Pour surmonter les difficultés, il te suffira de t'organiser avec méthode et d'utiliser de façon rationnelle et rigoureuse ton temps. En effet, le laxisme et l'amateurisme doivent être proscrits pour tout candidat sérieux à un examen ou à un concours de surcroît professionnel. Titulaire d'une classe, tu te dois de t'astreindre à une grande discipline en alliant avec efficacité et rigueur, tes tâches pédagogiques à l'étude des modules et à la rédaction de tes devoirs.

Cette double exigence évoquée ci-dessus s'explique par le fait que les cours de l'INFRE constituent la théorie qui éclairera la pratique car enseigner c'est bien préparer sa classe et dérouler effectivement des séquences de classe. Cette pratique constitue l'occasion privilégiée pour l'expérimentation des notions acquises à travers l'étude des thèmes et pour leur meilleure assimilation par la candidate ou le candidat.

Ainsi menée, ta démarche sera à coup sûr couronnée de succès. A tout fondamental, la formation à l'INFRE est un appui d'une équipe technique aux membres de ton Réseau d'Animation Pédagogique (RAP). Sois en rapports étroits avec l'équipe technique de l'INFRE et n'hésite pas à la contacter à toute occasion. Rédige à temps les devoirs qui te seront proposés et ce, de façon personnelle. Ce sont là, les exigences de la formation à distance : les devoirs sont adressés à toi seul(e) et non à un groupe ; tant il est vrai que c'est individuellement qu'à l'examen, chaque candidat(e) fera preuve de ses propres acquis. Cependant, l'étude en groupe ne doit pas être bannie. Bien au contraire, elle est fortement recommandée, compte tenu de l'échange fructueux de savoirs et d'opinion qu'elle favorise.

Ton avenir est précieux et dépend fortement de cette préparation à distance. Etablis donc un emploi du temps qui allie harmonieusement tes obligations professionnelles et sociales. Une fois établi il te revient de t'y conformer scrupuleusement et avec rigueur.

Notre Institut te fera parvenir à temps les copies corrigées des devoirs auxquels tu seras soumis(e) et tu enverras à la correction.

Des corrigés- types élaborés par une équipe dynamique de correcteurs seront mis à ta disposition.

A tout cet arsenal s'ajouteront des conseils précieux qui te seront d'une grande utilité.

Nul doute toutes ces dispositions t'aguerriront pour affronter avec succès les épreuves écrites de ton examen.

Bonne chance à toi !

Issaou GADO

NOTE À L'ATTENTION DU CANDIDAT POSTULANT AU CAP/EM

Cher(e) candidat(e),

Bienvenu(e) au cycle de formation 2010-2011 de l'INFRE.

Tu viens de prendre une décision courageuse qui se traduit par ton inscription à la préparation au Certificat d'Aptitude Pédagogique (CAP). Voici quelques obligations liées à ta décision :

1-La souscription à un contrat pédagogique avec une équipe de formateurs tenus de se conformer à un rigoureux calendrier de travail avec toi. En retour, il est attendu de toi que tu en fasses de même.

2-Ton désir d'évoluer au double plan socio-professionnel que traduit ta décision de t'inscrire, malgré tes devoirs professionnels quotidiens et tes charges sociales qui sont tout aussi importantes.

Te voilà donc engagé(e) dans un processus d'organisation et de respect rigoureux d'une discipline librement consentie dans la gestion quotidienne de ta vie dans le temps et dans l'espace.

Tu as opté pour un régime de travail rigoureux ; le rythme de tes journées doit connaître une réorganisation conséquente.

Exprime tes besoins en informations et l'équipe de l'INFRE est prête à te répondre et à te fournir tous les éclaircissements possibles.

Entretiens avec tes formateurs, un dialogue permanent et enrichissant.

Comme toute entreprise, la préparation d'un examen ou d'un concours est un projet important fait d'obstacles inévitables. Tu te dois de t'organiser pour les surmonter.

Au cours du cycle qui commence, tu auras à t'approprier le contenu des modules de formation, les techniques rédactionnelles de l'étude et à faire évaluer des connaissances par la rédaction de sujets qui te seront proposés.

Variés et pleins de sens seront les devoirs que tu produiras. Tu feras parvenir à l'INFRE pour la correction, les devoirs d'études de cas.

Tes devoirs sont attendus suivant un calendrier établi. C'est contraignant certes, mais cela participe de la qualité et de la rigueur que tes formateurs s'engagent à donner à cette formation.

Il te parviendra en retour, des copies notées et assorties de conseils ainsi que des corrigés-types des devoirs traités.

Comment dois-tu présenter tes copies ?

L'INFRE est une structure qui s'occupe de la préparation de plusieurs examens professionnels. A cet effet, pour faciliter le traitement tes copies, tu te dois de respecter scrupuleusement les recommandations suivantes :

Sur ta copie, mentionne

- ton centre de formation,
- ton nom et prénoms,
- ton numéro d'inscription suivi de l'examen préparé,
- le titre du module.

Par exemple :

Centre de formation d'Attakè,

DEGILA Herbette.

N° 09 / CAP /EM 011.

La gestion efficiente du temps scolaire :

Laisse quelques lignes pour démarquer l'introduction du titre du module.

Si tu utilises une feuille sans marge, prévois une marge de cinq centimètres pour les observations des correcteurs.

Un peu de courage et de persévérance ; le succès sera au bout de tes efforts.

NB : Tu voudras bien ouvrir et communiquer ton adresse électronique à l'adresse suivante : formationinfre@yahoo.fr

Le Chef du Service de la Formation

Félix K. MENSAH

PSYCHOLOGIE ET SANTE DE L'ENFANT

THEME N° 1

LES CAPACITES SENSORIELLES ET MOTRICES CHEZ L'ENFANT A L'ECOLE MATERNELLE

Introduction

Il est une vérité incontestable que la maîtrise de l'environnement et donc des connaissances reste essentiellement tributaire des capacités sensorielles et motrices que développe l'apprenant. Aussi, le développement cognitif se réalise-t-il grâce à la médiation du corps social. C'est pourquoi dans la formation donnée à l'école maternelle, il est tenu grand compte de l'éclosion des capacités sensorielles et motrices des jeunes êtres en croissance, objet du présent thème.

1. Objectif Général :

Renforcer les compétences professionnelles des enseignants de la maternelle à développer chez l'enfant les capacités sensorielles et motrices.

2. Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira pour les candidats de:

- s'approprier la manière dont le développement sensori-moteur et la conquête de l'espace se réalisent ;
- découvrir l'impact de l'objet et les relations entre objets sur l'enfant ;
- décrire les interventions de l'adulte sur le développement cognitif ;
- s'approprier le rôle de l'adulte dans le développement cognitif de l'enfant selon BRUNER.

3. Activité de préconception (Pré-test)

Emergence des acquis antérieurs.

Consigne :

Sur la base de tes connaissances psychologiques sur l'enfant, on te demande de dire ce que tu sais des capacités sensorielles et motrices chez l'enfant en âge préscolaire.

4. Situation problème :

Support :

Invitée à présenter une séquence de classe relative au développement des capacités sensori-motrices des enfants de la maternelle, Ibatou, ta collègue, récemment recrutée décline l'offre. Elle prétexte qu'elle éprouve des difficultés dans la mise en œuvre de cette situation d'apprentissage.

Tâche : tu es invité(e) à aider Ibatou à résoudre ses problèmes en menant les activités qui suivent.

5. Activités d'apprentissage :

Activité N°1 : Appropriation des connaissances relatives aux caractéristiques des objets de l'enfant.

Support : texte n° 1

Texte n°1 : Au cours des activités d'observation, l'adulte amènera l'enfant à appliquer tous ses sens sur l'objet à observer. En effet, observer c'est aussi toucher, soupeser, sentir, goûter et écouter. Par ces activités, l'enfant est conduit, progressivement, à plus d'objectivité et à une meilleure perception de la réalité.

Consigne :

Dégage à partir des informations tirées du texte N°1, les connaissances d'ordre pédagogique qui permettent aux enfants de déterminer facilement les caractéristiques des objets mis à leur disposition dans le cadre des apprentissages.

Activité n°2 : Le développement sensorimoteur et la conquête de l'espace.

Support : texte n° 2.

Texte N°2 : Les cinq sens du jeune enfant lui permettent de développer sa capacité aérobie, sa force, sa souplesse, ses poumons, son système osseux, musculaire, cardiaque et la coordination harmonieuse du système corporel.

Des activités bien structurées lui permettent de développer l'endurance, et la concentration tout en améliorant ses aptitudes de coordination motrice adaptées à son âge pour réaliser la conquête de l'espace.

L'Enseignement Maternel regroupe des enfants dont les degrés de développement physique variables ne sont pas à négliger. Le rôle de l'enseignant est de faciliter chez l'enfant la disponibilité à participer aux activités physiques centrées sur la santé et le bien-être. Il importe donc que les enfants fassent chaque jour des jeux d'action et des activités de motricité globale qui façonnent leur agilité, leur force, leur souplesse, leur coordination, leur équilibre et leur développement psychomoteur et cognitif.

Programme d'Activité d'Éveil et Approches Pédagogiques à L'Enseignement Maternel. Page 32

Consigne :

- Lis attentivement le texte N° 2
- Dégage de celui-ci les connaissances pédagogiques nécessaires pour faciliter l'exploitation des objets (matériel) mis à ta disposition pour mener des activités en situation de classe.

Activité n°3 : la permanence de l'objet et les relations entre les objets.

Support : texte n° 3

Texte n°3 : A l'intérieur de l'espace scolaire de la maternelle, certains objets (matériel/installation) intérieurs et extérieurs sont mis en place de façon permanente. La régularité de leur présence sous les yeux des enfants est source de renforcement d'une infirme capacité des enfants. En jouant, en les manipulant, les identifient, les différencient, les sérient, les comparent et les rapprochent. Mais la permanence des objets ne règle pas les conflits cognitifs des enfants.

Consigne :

A partir de la lecture de ce texte, identifie l'impact de la permanence des objets sur la formation de l'enfant et déduis-en ce que la relation entre objets lui fait acquérir.

Activité N°4 : Les interventions de l'adulte et le développement cognitif.

Texte N°4 : Rôle de l'adulte dans le développement cognitif

L'adulte doit satisfaire la curiosité naturelle de l'enfant en lui fournissant des objets propres à éveiller ses sens et à développer ses aptitudes. Il est donc du ressort de l'adulte, de varier constamment les objets dont l'enfant dispose car ses capacités et ses connaissances s'enrichissent à partir des innovations que lui apporte le milieu.

Généralisation du programme d'Activités d'Éveil

et Approches Pédagogiques à L'Enseignement Maternel, page 28

Consigne :

A partir de la lecture de ce texte, tu es invité à :

- indiquer les interventions de l'adulte quant à la mise à disposition des objets au niveau de l'enfant ;
- préciser les avantages qu'elles procurent à l'enfant ;
- dire les actions pédagogiques qui sont les tiennes au regard de tes expériences personnelles.

6. Activité d'évaluation

Critiquant la mise en œuvre à l'école maternelle les activités visant le développement moteur de l'enfant dans une école maternelle, un parent d'élève déclare à la directrice :

« Depuis 6 mois que mon enfant fréquente votre école, il ne peut tenir ni un morceau de craie, ni un crayon, ni un stylo pour écrire ou dessiner. Je me demande ce que vous enseignez à nos enfants.»

Consigne :

Analyse cette déclaration du parent de l'élève.

Explique au parent les activités que mène l'enseignant de la maternelle pour assurer le développement sensori-moteur de l'enfant.

7. Aller plus loin :

Bibliographie

ASKEVIS F. - LEHERPEUX - C.BARUCH -A.CARTRON, La psychologie, Repères pratiques
Septembre 2006 ;

MACAIRE F. ; Notre Beau Métier, Manuel de Pédagogie Appliquée ;

TREICHEL J. ; Les 7 années décisives de votre enfant ; Eduquer aujourd'hui ; Aubin 10 mars
1973 ;

GUILHEM et MAGUERES, Psychologie et éducation (Ligel) ;

DEM, INFRE, (2008), *Programme d'Activité d'Éveil et Approche Pédagogique à
l'Enseignement Maternel*, Porto-Novo, CNPMS. 90PP.

GLOSSAIRE

LECTURE : Nécessité d'une bonne éducation des sens.

L'apprentissage de la pensée implique le développement des instruments de la pensée que sont les sens. Les exercices sensoriels sous-tendent l'éducation intellectuelle, car tout jugement exact repose sur des données des sens précises.

Plus la culture des sens devient étendue et méthodiquement conduite, plus l'enfant sait voir, apprécier, décrire le monde matériel où tant d'hommes passent en éternels distraits ; mieux aussi son intelligence se meuble d'éléments sur lesquels elle peut travailler í ..

L'éducation des sens rend les enfants attentifs aux sensations dont beaucoup, sans cela, demeureraient inconsciente ; elle leur fait éviter des erreurs de jugement.

Il faut donc accorder à cette formation l'importance qu'elle mérite. La négliger reviendrait à priver l'enfant d'un riche capital de pensée, en laissant sommeiller son pouvoir d'attention

D'après Guilhem et Maguères, Psychologie et éducation (Ligel)

8. ELEMENTS DE REPOSE

Activité de préconception (Pré-test)

Cette activité sert à faire émerger les acquis antérieurs des candidats en matière de psychologie de l'enfant à la maternelle.

Activité N°1 : Appropriation des connaissances sur les caractéristiques des objets de l'enfant. Pour que les enfants de la maternelle s'approprient des connaissances, l'animateur de la maternelle doit :

- Connaître ses enfants ;
- centrer les activités à mener sur les enfants ;
- faire de façon régulière des activités d'observation ;
- appliquer toute l'attention de l'enfant à l'objet d'étude,
- faire toucher, soupeser, sentir, goûter, écouter,
- en un mot, l'enseignant solliciter constamment les organes de sens et tout le corps de ses enfants pour découvrir les caractéristiques des objets de son environnement.

Activité N°2 : Le développement sensori-moteur et la conquête de l'espace.

Les connaissances pédagogiques nécessaires pour faciliter l'exploitation des objets, du matériel mis à la disposition des enfants à L'EM :

Il s'agit pour l'enseignant de maîtriser le domaine de développement du bien être physique et de celui moteur (expression corporelle)

L'animateur doit faire exécuter, en situation de jeu, des mouvements simples de maîtrise et d'adaptation du corps. Il fera agir dans divers contextes de pratique régulière d'activité corporelle liée à son environnement. Il doit centrer les activités d'apprentissage de ce domaine sur :

- la perception, la compréhension, et le respect de son corps, l'exploitation du matériel et ses déplacements dans l'environnement ;
- la coordination de ses gestes qui doivent être simples et précis sur le matériel de travail ;
- l'augmentation de sa force, de sa souplesse et de sa condition physique ;
- l'adaptation au milieu physique.

Voici quelques exemples d'activités :

Section des petits : faire exécuter, au cours des activités ludiques, des mouvements simples et variés de maîtrise de corps et d'adaptation au milieu physique ; ses mouvements sont relatifs au positionnement dans l'espace, à la marche, à la course avec modification d'allure et d'évitement d'obstacles, au saut, au lancer et au transport individuel d'objet.

En conclusion, l'animateur doit organiser les activités de l'enfant comme jeu éducatif autour du matériel concret en vue de développer à la fois chez lui sa motricité globale

Activité N°3 : la permanence de l'objet et les relations entre les objets

Certains objets et installations sont fixés dans la classe ou dans la cour de façon permanente. Leur présence régulière développe certaines capacités les premières semaines. Mais avec le temps, l'objet cesse d'être un outil de motivation pour lui. Il n'y trouve plus d'intérêt, donc la permanence d'un objet peut arrêter le développement cognitif de l'enfant.

Les relations entre objets, sont généralement source d'apprentissage. En effet, en jouant avec plusieurs objets à la fois, l'enfant mène des activités d'identification, de différenciation, de sériation et de comparaison. Toutes choses qui concourent à la formation de l'esprit scientifique et l'augmentation du coefficient intellectuel.

Activité N° 4 : les interventions et le rôle de l'adulte dans le développement cognitif

L'adulte a le devoir de satisfaire la curiosité naturelle de l'enfant en lui fournissant des objets adéquats pour éveiller ses sens et développer ses aptitudes. Il est donc du ressort de l'adulte, de varier constamment les objets dont l'enfant dispose car les capacités et les croissances de celui-ci s'enrichissent à partir des innovations que lui apporte le milieu. Dans ce contexte, l'adulte doit savoir que par faute de stimulation et d'expériences, le désir de découverte de l'enfant s'éteint et il ne pourra progresser. L'adulte doit également veiller à la sécurité de l'enfant qui ignore les dangers qui le guettent. De même l'adulte doit créer un univers de jeux en exploitant des idées des enfants. Il doit laisser les enfants s'approprier les objets qu'ils découvrent. Enfin, l'adulte doit savoir doser les efforts demandés aux enfants et leur offrir des occasions de réussites.

J.S. BRUNER a montré que l'interaction entre l'adulte et l'enfant au sujet du jeu « donner et prendre » stimule et éveille les sens de ce dernier. A l'école, l'animatrice doit favoriser une interaction entre les enfants eux-mêmes en vue d'assurer leur éclosion globale.

GLOSSAIRE

Aller plus loin

+L'éducation des sens a un triple but :

- Veiller à conserver les organes en leur appliquant les règles d'hygiène, à les fortifier, à les affiner ; c'est le propre de l'éducation physique et de l'éducation du mouvement ;
- Amener peu à peu l'enfant de la réalité concrète à la découverte des idées et des lois universelles ; lui faire prendre conscience de ses sensations et lui apprendre à bien les interpréter ;
- Prémunir contre les erreurs, éviter de se laisser dominer par la sensation, réprimer les écarts et les tendances mauvaises, employer ses sens à connaître le beau, le vrai, le bien.

La vue et l'ouïe intéressent particulièrement l'acte éducatif à l'école maternelle.

THEME N° 2

LES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

Introduction

Victor Hugo a écrit « Lorsque l'enfant paraît le cercle de famille applaudit à grands cris ». Ce poète a voulu simplement magnifier la venue au monde d'un enfant (naissance) et montrer que c'est un fait très important tant pour la famille que pour la société.

C'est au vu de cette importance de l'enfant que les conventions nationales et internationales relatives aux droits des enfants sont signées par beaucoup d'Etats dont la République du Bénin. Elles garantissent à tous les enfants sans aucune discrimination leur droit à l'éducation et à la culture et révèlent la primauté accordée à l'enfant.

De nos jours, certains facteurs sociologiques concourent à une classification qui fait apparaître des concepts comme : normal, anormal, déficience, handicap, spécifique et autres. Mais aujourd'hui les NTIC ayant aboli toutes les frontières et barrières et que le monde est devenu un village planétaire, l'équité devient indubitablement la boussole de toute action de développement. La nécessité d'une nouvelle perception des enfants à besoins spécifiques est alors impérieuse ; d'où l'importance du présent thème.

1. Objectif général

Renforcer les capacités des enseignants de la maternelle à assurer dans leurs sections l'intégration des enfants à besoins spécifiques.

2. Objectifs spécifiques

- S'approprier les concepts : besoins, besoins spécifiques ;
- Identifier les manifestations des besoins spécifiques ;
- Distinguer quelques besoins spécifiques ;
- Gérer des enfants à besoins spécifiques ;

3. Activités de préconception

Tu as eu à observer des enfants à besoins spécifiques, ou tu en as entendu parler. On t'invite à :

- proposer une définition du concept « besoins spécifiques » ;
- recenser quelques handicaps susceptibles de stigmatiser les enfants ;
- indiquer des conséquences qu'un handicap peut avoir sur l'éducation d'un enfant.

4. SITUATION PROBLEME

A la rentrée des classes un parent se présente pour l'inscription d'une fillette sourde-muette en petite section. Ta directrice, d'abord embarrassée, refuse de prendre l'enfant.

Le parent, désappointé, ne quitte pas l'école. Alors la directrice le rappelle et l'oriente vers l'école des sourds-muets de la localité. Le parent ne sait plus à quel saint se vouer, lui qui habite si loin de ladite école.

Consigne :

En ta qualité d'animateur/trice de la maternelle, tu es invité(e) à prodiguer des conseils à ce parent à travers les activités d'apprentissage que tu vas réaliser.

5. Activités d'apprentissage

Activité N°1 : approche définitionnelle

Support : Texte N°1

Texte N°1 : les besoins spécifiques

Dans le dictionnaire électronique de français Larousse 2008, "le besoin est défini comme l'insatisfaction née du sentiment que quelque chose d'indispensable nous manque ; c'est aussi la nécessité d'y remédier qui en résulte".

"C'est également ce qui est nécessaire pour satisfaire un désir personnel, pour répondre à une nécessité sociale".

Ce qui fait apparaître les personnes qui ont des besoins comme des personnes handicapées ayant un désavantage quelconque qui les met en état d'infériorité. Un besoin peut donc être assimilé à un handicap, une déficience qui limite ou rend impossible l'accomplissement de certains actes même les plus simples.

Ainsi un enfant qui a des besoins spécifiques est un enfant juridiquement et psychologiquement difficile à prendre en charge en fonction de ces besoins particuliers qui peuvent être physiques et ou mentaux. Un enfant à besoins spécifiques est donc un enfant dont l'intégrité physique, mentale ou sociale est diminuée. Cela peut être dû à un accident, une maladie, ou simplement congénital. Du coup son autonomie et son aptitude à fréquenter l'école s'en trouvent compromises. Il faut remarquer que ce ne sont pas seulement les enfants handicapés qui ont des besoins spécifiques : la maltraitance, les situations familiales difficiles peuvent générer des besoins chez les enfants surtout les tout- petits.

Consigne :

- lis attentivement le texte ci-dessus ;
- a l'aide de ton dictionnaire, et en t'appuyant sur les informations contenues dans le texte ;
- clarifie les concepts : « besoin » et « besoin spécifique ».

Activité N° 2 : manifestations des besoins spécifiques

Support : texte n°1

Consigne :

- Dans le texte, il est dit que la scolarisation d'un enfant à besoins spécifiques est compromise : c'est-à-dire que parfois cet enfant ne peut pas aller à l'école ordinaire ou il y va de façon irrégulière. Identifie d'autres manifestations des besoins spécifiques ;
- A partir de tes expériences personnelles, identifie d'autres manifestations des besoins spécifiques.

Activité N°3 : les besoins physiques et les besoins moraux

Consigne :

Dans la kyrielle des besoins, plusieurs classifications existent ; en t'appuyant sur tes connaissances, tes recherches personnelles ainsi que sur les informations tirées du texte N°1, recense les besoins et classe-les par catégorie dans le tableau ci-après :

Besoins moteurs	Besoins moraux	Besoins sensoriels	Besoins sociaux

Activité : N°4 : Les conséquences de la non satisfaction des besoins sur le développement de l'enfant

Support : Texte N°2

Texte

La catégorisation des handicaps les plus usuels est la suivante : handicap mental, handicap moteur, handicap sensoriel, handicap social. Elle permet de mettre en exergue l'impact de la non satisfaction des besoins qui résultent de ces handicaps sur le développement de l'enfant. L'enfant infirme moteur cérébral a besoin de mouvements. S'il ne fait pas d'exercices, il reste flasque, n'exprime pas d'émotion et ne grandit pas. Les handicapés mentaux n'arrivent pas à s'adapter au plan social s'ils n'intègrent pas la société. Les enfants abandonnés, les victimes de violence, de guerre, de maltraitance et de toute autre marginalisation, développent des sentiments de désaffection et de refoulement. Ces sentiments ne sont pas favorables aux apprentissages et au développement de l'enfant.

Consigne

En t'inspirant du texte, recense les besoins spécifiques possibles et recherche leurs conséquences sur l'enfant.

Activité N°5 : la gestion des enfants à besoins spécifiques

Support : Texte N°3

Texte :

La gestion des enfants à besoins spécifiques doit se baser sur des principes tels que la dignité de la personne, l'égalité des enfants, la justice sociale, la solidarité agissante, l'intégrité effective sont des conditions pour éviter la stigmatisation. Le regard que l'on doit désormais avoir sur les handicaps ne sera plus indifférent, dédaigneux ou hautain.

L'enseignant doit être persuadé que les besoins spécifiques ne lui donnent pas un surcroît de travail mais des occasions pour éduquer toute la communauté scolaire, voire sociale en vue d'un changement de comportement afin d'aider les enfants concernés à surmonter leurs difficultés pour s'adapter à l'environnement scolaire pour une inclusion. Il y a aussi la possibilité d'intégration qui consiste à intégrer des enfants normaux dans la communauté des enfants en difficulté. D'autres possibilités existent pour les cas les plus difficiles ; on parle alors de projet personnalisé. Dans l'un ou l'autre des cas, l'éducation et l'intégration sociale doivent être l'objet final de tout acte éducatif en direction des enfants à besoins spécifiques.

Consigne

En t'appuyant sur les informations du support et ce que tu as appris à travers les activités précédentes :

- 1- identifie deux ou trois handicaps ;
- 2- recense les besoins spéciaux générés par chacun d'eux et fais un plan de gestion de ces besoins.

6. Activité d'évaluation

Etude de cas :

Jonas, un enfant autiste, inscrit en petite section depuis deux ans dans ton école, ne communique avec personne et passe son temps à se balancer de gauche à droite ou d'avant en arrière.

Aucun enfant n'aime rester à côté de lui ; le seul qui accepte sa compagnie le taquine trop souvent.

Consigne

- Analyse la situation en mettant l'accent sur les problèmes posés.
- Montre comment tu peux t'y prendre pour l'épanouissement de cet enfant.

7. Aller plus loin

- **BIBLIOGRAPHIE**

- Christiane Filleul, le guide pratique de l'instituteur, Istra 1997
- Document issu de la formation des enseignants des ENI
- Convention des droits de l'enfant des Etats Unis 1989-1990
- La scolarisation des enfants handicapés

- **Glossaire**

- Un handicap : est une déficience, un désavantage pour un individu
- L'intégration scolaire : est l'inscription des enfants normaux dans une école pour --les enfants handicapés c'est-à-dire dans une école spécialisée
- Inclusion scolaire : inscription en milieu scolaire ordinaire d'un enfant handicapé
- Crétinisme : retard du développement aussi bien physique que mental qui apparaît quand l'organisme de l'enfant ne produit pas assez de thyroxine
- Trisomie : une anomalie génétique caractérisée par la présence d'un chromosome en surnombre dans une paire, mongolisme
- un enfant autiste : ne parle pas ; il se replie sur lui-même et perd contact avec la réalité extérieure.

8. Eléments de réponse

I- ACTIVITES D'APPRENTISSAGE

Activités 1 : Approche définitionnelle

Selon le dictionnaire de poche HACHETTE, le besoin signifie manque de ce qui est ressenti comme désirable ou nécessaires. Le dictionnaire universel lui, définit le besoin comme une sensation que portent les êtres vivants à certains actes qui leur sont, ou leur paraissent nécessaires.

Un besoin spécifique peut donc être défini comme une nécessité d'assistance due à un handicap physique ou moral. Sa spécificité est fonction du handicap même et des désavantages qui en résultent.

Activité 2 : Manifestations des besoins spécifiques

Le droit à l'éducation figure dans la constitution du Bénin en ces termes : "Toute personne a droit à l'éducation". En vertu de cette disposition, l'éducation des enfants handicapés est érigée en principe constitutionnel. Mais dans la pratique, ce droit ne leur est pas souvent reconnu ; du fait, leur scolarisation est ainsi compromise. Ils attirent l'attention sur leurs besoins et de façon manifeste.

Parfois, ils ne sont pas scolarisés à cause du refus des parents ou de défaut de dispositif adéquat pour leur accueil. Ils font objet de moqueries ou de stigmatisation parce qu'ils sont simplement différents des autres et ne font rien comme les enfants normaux. Ils développent des complexes et se replient sur eux-mêmes ou sont agressifs. Par exemple un enfant qui bave ou qui souffre d'incontinence.

Activité N°3 : Les besoins physiques et les besoins moraux

Classification possible avec quelques exemples à compléter par le candidat :

Besoins moteurs	Besoins moraux	Besoins sensoriels	Besoins sociaux
Appareillage pour le déplacement Exercices de rééducation	Amitié Attention Prise en charge psychologique Réconciliation des parents	Verres médicaux Appareillage dentaire Appareillage auditif	Parrainage Adoption Intégration au groupe classe

Activité N°4 : Conséquences de la non satisfaction des besoins sur le développement de l'enfant

Les conséquences sont de plusieurs ordres parmi lesquels on peut citer :

- retard dans la croissance ;
- retard dans le développement psychologique et intellectuel ;
- déformation physique ;
- difficulté d'apprentissage ;
- difficulté dans la motricité fine et ou large ;
- scolarisation tardive.
- échecs scolaires, délinquance et autres

La liste des conséquences n'est pas exhaustive.

Activité N°5 : La gestion des enfants à besoins spécifiques

Intégrer un enfant handicapé

Vous pouvez être confronté à cette situation. Le droit à l'éducation est garanti à chacun et l'école a pour mission d'accueillir en intégration scolaire les élèves handicapés qui relèvent de leur secteur.

La demande peut venir de la famille ou d'un établissement spécialisé ; elle est présentée à l'équipe pédagogique qui estime si les conditions de cette intégration sont satisfaites ou non. Rien ne sera fait sans votre accord ! Une intégration n'est réussie que si elle est totalement acceptée par le maître d'abord et par l'équipe ensuite !

Une réunion aura lieu où vous apprendrez à connaître l'enfant et les problèmes qu'il va poser. Vous y rencontrerez les parents et les diverses personnes qui interviennent auprès de lui. Vous pouvez refuser si votre angoisse est insurmontable, mais, si vous vous sentez vraiment prêt, vous découvrirez que l'accueil d'un enfant différent est un enrichissement de vos acquis.

De toute façon, il sera utile d'établir, et même de rédiger, "un contrat d'intégration" liant l'équipe soignante, la direction de l'école, la psychologue, vous-même et la circonscription scolaire, afin que les conditions de l'accueil et du bien-être de l'enfant, du vôtre et celui de votre classe soient réunies et maintenues. Ce contrat sera montré et expliqué à la famille.

Si vous décidez d'accueillir cet enfant dans votre classe, prévenez votre classe de l'arrivée de l'enfant handicapé. Lorsqu'il est là, parlez simplement de son handicap avec la classe (sans en faire une bête curieuse !), en expliquant les causes.

Ensuite, au jour le jour, soyez attentif à ne pas marginaliser l'enfant ou, à l'opposé, à ne pas le surprotéger. Très rapidement, il s'intégrera à la classe, et les autres enfants le prendront en charge avec beaucoup de gentillesse.

NB : Aucun texte ne prévoit actuellement l'allègement du nombre d'élèves de la classe dans ce cas mais il peut être décidé en conseil des maîtres (par exemple à l'occasion de la discussion sur le "contrat d'intégration").

II- APPORTS D'INFORMATIONS

Intégration des enfants en milieu scolaire

Des dispositions peuvent être prises pour assurer le bon déroulement de la scolarisation des élèves handicapés ; il est par exemple possible de choisir entre la scolarisation individuelle et collective, néanmoins, si son cas l'exige, un enfant handicapé peut suivre ses cours dans un établissement médico-social ou effectuer un enseignement à distance ; mais, dans tous les cas, un projet de personnalisation sera établi pour chaque élève.

Dispositifs pour l'intégration des enfants handicapés en milieu scolaire

Si les parents le demandent, un enfant présentant un handicap peut faire la maternelle dès l'âge de 3 ans. Les écoles reçoivent les élèves handicapés qui relèvent de leur secteur de recrutement. Ceux-ci peuvent être scolarisés soit individuellement, soit collectivement.

La scolarisation individuelle et collective

Un enfant handicapé peut être scolarisé individuellement à l'école maternelle. La scolarisation individuelle dépend de certaines conditions qui ont trait à la gravité et à la nature du handicap. L'élève peut suivre une scolarité sans aide spécifique comme il peut bénéficier d'appui personnel ou matériel en fonction de ses besoins.

Quant à la scolarisation collective, elle s'accompagne de mesures spécifiques. A l'école maternelle, les enfants qui ont un handicap mental, visuel, auditif ou moteur peuvent être accueillis dans des classes pour l'inclusion scolaire ou CLIS, recommandées pour ceux qui peuvent profiter d'une intégration en milieu scolaire ordinaire. Le programme d'enseignement est largement adapté. En plus, une grande partie de ces élèves pourront également avoir droit à une scolarisation individuelle dans une autre classe. A l'école primaire ou au secondaire, lorsque la scolarisation individuelle est trop contraignante ou que les élèves n'ont pas la possibilité de suivre un enseignement ordinaire, on a recours à une unité localisée pour l'inclusion scolaire ou ULIS. Dans les ULIS, l'encadrement est assuré par des enseignants spécialisés.

Autres possibilités de scolarisation des enfants handicapés

Pour les enfants et adolescents qui ne peuvent passer leur scolarisation en milieu scolaire, les familles ont le choix entre les établissements médico-sociaux et l'enseignement à distance.

La scolarisation dans les établissements médico-sociaux

Outre la prise en charge scolaire, la condition de l'élève handicapé peut parfois exiger une prise en charge thérapeutique. Dans ce cas, ils pourront être intégrés dans des établissements médico-sociaux et y suivre une formation à plein temps ou partiel. Le programme proposé répond à des critères de flexibilité aux besoins de chaque élève.

L'enseignement à distance

L'enseignement des élèves qui présentent un handicap peut se faire à distance grâce à des centres d'enseignement à distance. Ces établissements d'enseignement public proposent à la fois une formation scolaire et professionnelle. Un autre avantage est qu'ils offrent la possibilité de bénéficier d'un soutien scolaire à domicile. De plus l'inscription auprès de ces établissements est possible à n'importe quelle période de l'année. Il faut noter qu'au Bénin ce genre d'établissement n'existe pas pour les tout-petits.

Le déroulement de la scolarité

Afin que chaque enfant handicapé puisse avoir une scolarité adéquate, il est nécessaire d'établir un Projet Personnel de Scolarisation, également appelé PPS. Sa mise en œuvre requiert une identification et une analyse des besoins spécifiques de l'élève. Le PPS définira le parcours scolaire de l'élève et en facilitera le suivi régulier.

Un projet personnalisé

Le projet personnalisé de scolarisation est essentiel dans la mesure où il permet à l'élève handicapé d'avoir un parcours scolaire cohérent. En outre, il prend en compte les souhaits de l'enfant et de sa famille. Du point de vue de son contenu, le PPS détermine la nature et la qualité des accompagnements nécessaires. Il précise également s'il faut ou non recourir à un auxiliaire de vie scolaire et/ou à un matériel pédagogique adapté.

THEME N° 3

L'ÉCOLE MATERNELLE ET LA SANTÉ DE L'ENFANT : IMPLICATIONS DES DIFFÉRENTS ACTEURS ET CELLES DES TOUT-PETITS

Introduction

Parmi les différentes activités que mène l'enfant à l'École Maternelle, figure l'éducation à la santé et à l'environnement qui est d'ailleurs primordiale. Elle est un préalable à toute activité de promotion du bien-être. Elle est en tant que domaine particulier, une attitude d'esprit, une orientation de pensée et d'action qui fait appel aux données des sciences médicales, psychologiques, pédagogiques et sociales. La santé à l'École Maternelle est une question assez préoccupante car il s'agit ici des tout-petits êtres fragiles et innocents auxquels il faut accorder une grande sollicitude. Au regard de cette réalité, diverses institutions sont chargées de poursuivre et de consolider toutes les valeurs qui aideront le tout-petit à devenir un adulte responsable, autonome, physiquement et mentalement équilibré. Cette mission combien noble et délicate ne saurait être pleinement accomplie sans une synergie d'actions, d'une implication réelle et effective aussi bien des acteurs concernés que des tout-petits.

I- Objectif général

Renforcer les capacités des enseignants à œuvrer pour garantir la santé de l'enfant de l'école maternelle.

2- Objectifs spécifiques

- clarifier le concept "santé" ;
- identifier les types de santé ;
- indiquer les différentes catégories des activités de santé à l'École Maternelle ;
- répertorier les différents acteurs et leurs rôles dans la santé de l'enfant à l'École Maternelle.

3- Activités de préconception

Usager ou acteur de l'enseignement maternel, tu as mis en œuvre ou entendu parler de l'éducation pour la santé. Dis ce que tu en sais.

4- Situation problème

Support

Un éducateur se plaint souvent de ce que les enfants de la section qu'il anime ne sont pas prompts dans les réactions à avoir face à certaines situations défavorables ou néfastes à la santé. Découragé, il se confie à toi.

Tâche : Tu es invité à apaiser cet éducateur en réalisant les activités d'apprentissage.

5- Activités d'apprentissage

Activité n°1 : clarification conceptuelle

En te fondant sur le dictionnaire et tes connaissances personnelles, on te demande de proposer une définition au terme "santé".

Activité n°2 : Les activités de santé à l'École Maternelle

Consigne

A partir de tes connaissances personnelles et de ta culture professionnelle, on te demande de :

- recenser les diverses activités spécifiques liées à la santé de l'enfant qui sont mise en œuvre à l'école maternelle ;
- caractériser chacune d'elle.

Activité n°3 : Les implications des différents acteurs

Support : texte n°1

Texte n°1

L'école est, en général, le lieu privilégié pour l'acquisition des connaissances, des attitudes et des comportements susceptibles d'influencer l'état de santé présent et futur de l'apprenant. La promotion de la santé à l'école a pour but essentiel de faire de l'apprenant d'aujourd'hui une personne en bonne santé et un futur adulte informé des problèmes de santé et des problèmes environnementaux, capable de gérer sa propre santé, celle de sa famille et de son entourage, particulièrement sur le plan de la prévention. Donc le succès de l'éducation pour la santé à l'École Maternelle dépend surtout de l'engagement et de l'implication de tous les acteurs de ce secteur que sont : les agents de

santé, les parents, les enseignants, les artisans, les partenaires au développement et les diverses institutions, les collectivités locales, l'environnement social de l'enfant (camarades d'âge de l'enfant, ses frères et sœurs) et l'enfant lui-même. Ces différents acteurs doivent travailler en parfaite harmonie et en synergie pour créer un environnement favorable à l'apprentissage des tout-petits.

Consigne

Après avoir pris connaissance du texte, on te demande de :

- identifier les différents acteurs impliqués dans l'action éducative des enfants de la maternelle ;
- préciser le rôle primordial de chacun d'eux.

6- Activité d'évaluation

Sujet :

A l'occasion d'une réunion de l'Association des Parents d'Elèves et amis d'une école maternelle, la directrice a eu à déclarer : « La promotion de la santé et l'éducation des tout-petits constituent pour nous, deux défis à relever à tout prix. Pour atteindre ces finalités, nul ne sera de trop. Chacun apportera donc sa contribution pour atteindre ces deux objectifs visés. C'est seulement ainsi que nous ferons œuvre utile au sein de notre communauté. »

En réaction à cette déclaration, Tchémadon, un parent d'élève, s'exclame : « Directrice ! Que voulez-vous encore de nous ? Nous vous avons confié nos enfants et l'Etat vous paie déjà pour les éduquer. Pourquoi nous associer ? »

Consigne :

- Analyse cette situation.
- Propose des conseils à prodiguer à ce parent pour le convaincre de l'importance de tous les acteurs afin de réaliser une éducation à la santé et à l'environnement.

7- Aller plus loin

- **BIBLIOGRAPHIE**

Ouvrages scientifiques

- DODSON (F), Tout se joue avant six ans, Ed Robert Laffont, Paris,
- MEPS/DEM, Guide pédagogique à l'usage des enseignants de la maternelle, Porto-Novo, Octobre 2005, 103 pages.
- MEPS/DEM, recyclage des enseignants des Ecoles Maternelles, Septembre 2004, 114 pages.

- MEPS/DEM, Programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'enseignement maternel, conçu et réalisé avec l'appui technique et financier de Right To Play, Mai 2008.
- Guide de communication et de sensibilisation des communautés, des élus locaux et des acteurs des médias sur la prise en charge de la petite enfance, 63 pages.
- Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de l'École Maternelle.
- Comité Belge pour l'UNICEF, « les droits de l'enfant : cela vous concerne aussi », guide de formation aux droits de l'enfant.
- MS/MEPS/METFP, Politique Nationale de Santé Scolaire et Universitaire, 2006, 35 pages.

Revue périodiques

- CIE. L'enfant et les rythmes biologiques in "l'enfant en milieu tropical", Rosay : Paris 1980, 29 pages.
- CIE. L'apprentissage à des gestes de santé in "l'enfant en milieu tropical", Rosay : Paris 1981, 31pages.

Mémoire ou rapport de fin de stage

- O. MEDETADJI, Promotion des Activités de l'Education pour la Santé des enfants du CESE de Ouenlinda, ENA-CESE, 198, 28 pages pour l'obtention du CAP.

8- Eléments de réponse

Activité n°1 : Clarification de concept

Education pour la santé :

L'éducation pour la santé est un processus dans lequel l'éducateur s'engage avec un individu ou un groupe d'individus en vue de l'aider à améliorer et à conserver son état de bien-être physique, mental et social par son propre comportement et ses propres efforts.

Elle vise l'hygiène et la sécurité des apprenants.

Elle organise des activités systématiques conduisant :

- à l'hygiène corporelle (soins du corps, protection du corps, lavage des mains) ;
- à l'hygiène vestimentaire (propreté des vêtements) ;
- à l'hygiène alimentaire (le goûter) ;
- à l'hygiène domestique et environnementale (passage aux toilettes, embellissement, entretien maison, école, lieu d'aisance, planté) ;
- à l'hygiène mentale (l'accueil, la sieste).

Activité n°2 : Activités spécifiques menées et brèves explications de leur contenu.

Les diverses activités spécifiques liées à la santé de l'enfant et menées à l'école maternelle sont :

1- Hygiène corporelle

Il s'agit de l'entretien et des soins à donner au corps pour qu'il soit en bonne santé.

2- Hygiène vestimentaire

Pour se protéger contre les intempéries, notre corps a besoin d'une couverture. On s'habille selon le temps qu'il fait, selon le lieu où l'on se rend. Cette couverture qui protège le corps doit être maintenue dans un permanent état de propreté. On ne porte pas des vêtements ni étriqués, ni déchirés, ni mouillés, ni trop grands, ni trop petits.

3- Hygiène alimentaire

Pour grandir en taille et augmenter en poids, le corps humain a besoin d'être alimenté en quantité et en qualité. Ces aliments doivent être préservés de toutes souillures. Une telle précaution évitera au corps de tomber malade.

4- Hygiène environnementale

Le site qui abrite l'être humain doit être préservé de toute sorte de pollution (sonore, aérienne, éolienne, hydrique).

5- Le passage aux toilettes

C'est le moment où l'enfant passe aux lieux d'aisance pour satisfaire ses besoins physiologiques (uriner ou déféquer).

Deux phases marquent le déroulement de cette activité : la préparation lointaine qui consiste à déterminer le lieu ou l'emplacement, et la préparation immédiate consiste à apprêter le vase, le papier hygiénique, l'eau, le savon, les serviettes ou les mouchoirs. Le passage aux toilettes est collectif et/ou individuel et peut intervenir tout au long de la journée. Au cours de cette activité, les enfants se mettent en file indienne ; les filles d'un côté et les garçons de l'autre. Ils vont de la classe aux lieux d'aisance en exécutant une chanson qui rappelle l'activité à mener et les consignes à respecter comme :

- ne pas salir les lieux ;
- bien viser les fosses d'aisance ;
- s'essuyer proprement après les selles ;
- s'habiller convenablement à l'intérieur des toilettes ;
- ne pas s'attarder sur les lieux.

6- Le lavage des mains

Les mains sont constamment exposées aux microbes, car nous les utilisons pour effectuer plusieurs travaux. Avec les enfants, elles sont souvent sales en raison des différents jeux auxquels ils se livrent. Il est donc institué de façon systématique le lavage des mains pour éviter aux tout-petits des maladies susceptibles de compromettre leur santé. Au cours de cette activité, on leur apprend à se laver convenablement les mains après chaque repas, après l'éducation physique, et après la sortie des coins d'aisances les activités de vie pratique.

7- Le goûter

L'initiation à un comportement alimentaire adéquat est un travail de longue haleine qui doit commencer dès le plus jeune âge de l'enfant et se poursuivre tout au long de sa vie familiale ou scolaire. Le goûter, en tant qu'activité pédagogique s'inscrit dans une dynamique d'éducation nutritionnelle et d'acquisition de bonnes habitudes d'hygiène alimentaire et de propreté. A l'École Maternelle, le goûter est la collation qui se prend le matin et l'après-midi entre les heures habituelles de repas.

8- La sieste

Le sommeil est un besoin fondamental dont la privation totale entraîne plus rapidement la mort que le manque de nourriture. En cela, il est un élément constitutif important de la puissance vitale, car il permet au sujet de récupérer l'énergie dépensée au cours des activités, d'économiser et d'accumuler de nouvelles potentialités physiques et mentales. Il en résulte que la sieste est un véritable indicateur de santé, un moment qui permet aux tout-petits de ne pas être soumis à la souffrance et à la fatigue d'origine nerveuse ; de se relaxer et de renforcer leur puissance vitale.

Activité n°3 : Les différents acteurs dans l'action éducative des enfants de la maternelle et le rôle primordial de chacun d'eux.

Nous avons : les agents de santé, les parents, les enseignants, les artisans, les partenaires au développement et les diverses institutions, les collectivités locales, l'environnement social de l'enfant (camarades d'âge de l'enfant, ses frères et sœurs) et l'enfant lui-même. Ces différents acteurs doivent travailler en parfaite harmonie et en synergie pour créer un environnement favorable à l'apprentissage des tout-petits.

1- Implication des agents de santé

En tant que garants du bien-être physique, mental et social de la population, les agents de santé ont la responsabilité d'œuvrer pour la promotion et la protection de la santé de l'enfant. Ils ont un rôle important dans l'installation des infrastructures sanitaires. Ils ont à charge, les soins curatifs et préventifs, les vaccinations systématiques des enfants, des personnels de la communauté scolaire (enseignants, agents de restauration et d'assainissement) et la visite médicale ; des séances d'information, Education et Communication (IEC) à l'intention des enfants et autres personnes intervenant à l'école sur des questions actuelles de santé.

2- Implication des parents

Les Ecoles Maternelles doivent s'ouvrir sur la communauté pour permettre une implication active des parents qui vont continuer l'œuvre commencée à l'école par l'enseignant. L'administration scolaire doit promouvoir et faciliter l'implication active des parents dans la pré-scolarisation de leurs enfants. Il convient donc d'instaurer de bonnes relations entre les deux acteurs. Une sorte d'alliance relativement solide doit s'établir entre eux et les enseignants. La prise en compte des besoins de la communauté

dans le curriculum constitue un moyen efficace de promotion, de la participation active des parents aux activités de l'éducation pour la santé à l'École Maternelle. En étant accueillant, chaleureux, humbles avec les parents, les membres de l'administration scolaire prouveront aux parents que l'école leur est vraiment ouverte. Une participation active de ceux-ci dans l'éducation pour la santé de leurs enfants peut améliorer la qualité de leur rendement. Les tâches principales des parents sont :

- accompagner l'enfant à l'école dans un état de propreté corporelle et vestimentaire ;
- s'intéresser à ce que l'enfant fait à l'école et se renseigner auprès de l'administration scolaire sur ses progrès et ses difficultés ;
- continuer avec beaucoup de disponibilité et de volonté ce que l'enfant a appris à l'école (les gestes fondamentaux d'hygiène et les réflexes de santé appris à l'enfant à l'école doivent lui être rappelés à la maison) ;
- participer autant que possible aux activités pédagogiques et surtout ludiques qui visent en somme, l'épanouissement de l'enfant.

3- Implication des enseignants

Le directeur ou la directrice est le principal leader de l'école. Il/elle veille à la maîtrise, au respect et à la mise en œuvre correcte du curriculum par les enseignants. Cela les amènera à ne pas survoler ou à ne pas négliger la mise en œuvre efficace des activités liées surtout à la santé, vu le caractère quelque peu contraignant desdites activités. Le directeur ou la directrice doit superviser l'instruction donnée aux enfants. Cela exige de lui/elle la maîtrise du contenu du programme d'étude en vigueur et la démarche d'enseignement/apprentissage. Il/elle doit visiter au moins deux fois par semaine chaque enseignant, car le développement personnel des enfants pour une amélioration constante de leur performance relève de sa responsabilité. Il/elle doit assurer la sécurité physique, intellectuelle et psychologique des enfants et des enseignants de son école.

L'enseignant quant à lui, est le responsable de la sécurité physique, intellectuelle, morale et psychologique des enfants dont il a la charge. Il est appelé à créer un environnement sain et sécurisé où l'enfant pourra s'épanouir et acquérir le goût de l'apprentissage. L'ambiance qu'il crée doit donner aux enfants, l'envie d'aller à l'école chaque jour et de réaliser des apprentissages. Il doit toujours se rappeler que sa classe

comporte un ensemble d'enfants à besoins diversifiés, aux styles et rythmes d'apprentissage diversifiés et en tenir compte tous les jours. Il est donc nécessaire qu'il maîtrise l'éventail de stratégies existantes, les adapte à toutes les situations qui se présentent à lui. Il doit connaître tous les enfants de sa classe en se renseignant sur leurs intérêts, leurs besoins, leurs problèmes. Il pourra ainsi individualiser l'enseignement pour ne pas exclure certains. Il doit planifier, préparer les activités pédagogiques qui permettent d'utiliser toutes les stratégies d'apprentissage prévues dans le curriculum. Les situations d'apprentissage doivent permettre d'offrir à l'enfant des activités individuelles, en petits groupes et en groupe classe. Il est par excellence, l'agent de mise en œuvre d'un bon partenariat entre l'école et les parents des enfants.

Par ailleurs, l'accent doit être mis sur la responsabilité efficiente qui est celle du corps de contrôle en vue d'aider alors les enseignants dans leur pratique quotidienne de classe, à travers leur assistance régulière et leurs conseils pertinents.

4- Implication des artisans

Les artisans ont pour rôle, la fabrication des jouets et autres objets utiles souvent sur la base du matériel local ou tout simplement à l'aide du matériel de récupération. Leurs fabrications doivent tenir grand compte de l'âge des tout-petits et favoriser les activités ludiques et pédagogiques. Ils sont donc appelés à mettre leur génie créateur au service des Ecoles Maternelles.

5- Implications des institutions et partenaires au développement

Dans le contexte de la mondialisation et de la coopération internationale, plusieurs institutions, partenaires au développement et organisations non gouvernementales interviennent aux côtés de l'Etat pour le développement intégral de notre pays le Bénin. Les actions tant financières que matérielles de ceux qui sont surtout impliqués dans le développement de l'action sanitaire et de l'éducation tels que : OMS, UNICEF, Right To Play, FNUAP, UNESCO, USAID, PAM, Banque Mondiale, "Aide et Action", l'ONG Racines, Born Fonden, sont salutaires pour la petite enfance.

6- Implications des tout-petits

L'éducation pour la santé est un processus dans lequel on s'engage avec l'enfant, qui est l'ultime bénéficiaire en vue de l'aider à améliorer et à conserver son état de bien-être physique, mental et social par son propre comportement et ses propres efforts. A l'École Maternelle, l'enfant est prédisposé à apprendre à travers des activités et des jeux. Il est artisan de son propre savoir tout en respectant ses pairs. Pour sa participation active, l'enseignant doit planifier des activités intéressantes, pertinentes et liées à son propre environnement socioculturel. Les enfants arrivent certainement à la maternelle avec un bagage de connaissances, de compétences et d'habiletés variées. Les rythmes et types d'apprentissages sont si diversifiés que l'enseignant doit en tenir compte pour que chaque enfant trouve ses besoins et intérêts pris en compte par les activités.

Somme toute, l'enfant doit prendre en charge son propre apprentissage, participer activement à toutes les activités liées à l'éducation pour la santé. Pour cela, il doit :

- boire de l'eau potable en quantité suffisante ;
- manger des aliments sains ;
- protéger les aliments contre les mouches et la poussière ;
- conserver les aliments non consommés ou à consommer plus tard ;
- rendre son environnement très viable ;
- bien s'occuper de son corps ;
- mettre de l'ordre dans ses affaires et autour de lui.

THEME N° 4

L'EGOCENTRISME CHEZ L'ENFANT

(RECHERCHES PERSONNELLES)

PEDAGOGIE APPLIQUEE

THEME N° 1

L'APPRENTISSAGE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE A L'ECOLE MATERNELLE

Introduction

Apprendre à l'enfant à lire, à écrire et à calculer est le rôle premier de l'école. Aussi, le jeune enfant doit-il pouvoir apprécier la nature et les événements de transformation qu'elle subit. Ceci fait appel à sa capacité ou à sa faculté d'observation, faculté qui nécessite une réaction des sens qui font agir son organisme : la vue, l'odorat, le goût, l'ouïe, le toucher. Dans sa recherche de compréhension du monde, l'enfant utilise ces sens sans trop de maîtrise. Il importe que dès ses premières années de prise de contact réelle avec le monde qui l'entoure, l'adulte l'aide à les affiner. C'est ce qui justifie les activités d'initiation et d'éveil scientifique et technologique inscrites dans le programme d'activités d'éveil à l'école maternelle.

1. Objectif général

Le présent module se propose de développer chez les enseignants de la maternelle les capacités à assurer à l'enfant un apprentissage des sciences et de la technologie qui puisse éveiller ses sens et l'aider à les utiliser de façon judicieuse dans sa quête de compréhension de son environnement.

2. Objectifs spécifiques : il s'agit :

- de clarifier les concepts : enfant, apprentissage, science, technologie ;
- d'identifier les activités d'éveil et d'initiation scientifique et technologique à l'école maternelle ;
- de déterminer la démarche d'enseignement / apprentissage / évaluation de la science et de la technologie à l'école maternelle ;
- de définir le rôle de l'adulte dans l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle.

3. Activité de préconception :

Support : texte 1

Texte 1 :

Parmi les domaines d'activités à l'enseignement maternel figure celui des activités d'éveil et d'initiation scientifique et technologique. Il prend en compte l'éducation sensorielle, les activités d'observation et les activités manuelles qui exploitent tous les cinq sens du jeune

enfant pour permettre à ce dernier de **développer** des **capacités d'observation**, de **manipulation**, de **fabrication** et de **appréciation**.

Consigne : dans le texte ci-dessus, certains mots et expressions sont mis en relief.

- Relève-les ;
- établis des liens possibles entre eux ;
- relève le groupe de mots ou l'expression qui paraît le plus évocateur de la situation présentée ;
- dis en tes propres mots ce que tu sais de l'initiation scientifique et technologique à l'école maternelle.

4- Situation-problème

Texte 2 :

Aujourd'hui, le monde qui entoure l'homme évolue à grands pas et ce dernier attribue le phénomène au développement et à l'avancée de la science et de la technologie. L'enfant lui, pour apprendre à connaître les événements qui l'entourent et tenter de se les expliquer, touche à tout, goûte tout, sent tout, soulève tout, casse tout, redresse tout, í

Pour l'accompagner dans cette recherche de la vérité, l'enseignement maternel se propose de "développer chez lui l'éveil et la stimulation des fonctions physiques, psychologiques et mentales. Le tout-petit doit pouvoir agir sur le réel, s'exercer à résoudre des problèmes adaptés à son âge et à son niveau en se référant à des modèles et en recourant à des stratégies appropriées. Les activités ou situations d'apprentissage visent alors à développer chez l'enfant l'attention, la perception, la mémoire, l'instinct, la compréhension, l'aptitude au calcul et à la lecture, le sens de l'apprentissage et l'éveil de l'esprit de recherche".

Il s'agira donc pour le jeune enfant de l'école maternelle de pouvoir utiliser les principales parties de son corps pour entrer en relation avec l'environnement naturel et technologique, d'en recueillir des informations, de comprendre, de s'adapter et d'agir sur lui.

" In « Programmes d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'enseignement maternel, INFRE, DEP, MEMP, mai 2008. »

Tâche : Tu es invité à mener les activités ci-après pour mieux appréhender le thème

5. Activités d'apprentissage

Activité N°1 : Clarification de concepts : enfant, apprentissage, science et technologie.

Support : proposition de définitions, texte 1 et texte 2

Consigne :

Définissant le terme "enfant", il est écrit : petit de l'homme, être immature à conduire au développement. Cet enfant, dans la recherche de la connaissance du monde, « touche à tout, goûte tout, sent tout, soulève tout, casse tout, redresse tout, í ». ».

A partir des définitions proposées au terme "enfant", des idées développées par les textes 1 et 2, et de tes connaissances personnelles, propose une définition à chacun des termes : enfant, apprentissage, science et technologie.

Etablis une relation entre la science et la technologie.

Activité 2 : Activités d'éveil et d'initiation scientifique et technologique à l'école maternelle

Support : texte 2

Consigne :

Dans le texte de la situation- problème, il est écrit :

« Il s'agira donc pour le jeune enfant de l'école maternelle de pouvoir **utiliser les principales parties de son corps** pour **entrer en relation avec l'environnement naturel et technologique**, de **recueillir des informations**, de comprendre, de **s'adapter** et **d'agir sur lui**. »

En prenant appui sur les termes et expressions mis en relief ici et en te référant au texte 1,

- identifie les domaines de formation en science et en technologie à l'école maternelle ;
- détermine les activités de chacun de ces domaines ;
- caractérise ces activités en faisant ressortir quelques connaissances et techniques abordées.

Activité 3 : Démarche d'enseignement / apprentissage / évaluation de la science et de la technologie à l'école maternelle ;

Support : situation ó problème, résultats de l'activité 2

Consigne :

S'agissant des activités d'initiation scientifique et technologique, « le programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'enseignement maternel » stipule :

Elles participent à :

- améliorer la concentration / l'attention de l'enfant ;
- stimuler l'imagination et la créativité de l'enfant ;

- stimuler l'esprit d'observation, de recherche et d'expérimentation.

En gros, les activités doivent développer en l'enfant :

- une capacité de se souvenir des renseignements, informations, et de les analyser ;
- une capacité de puiser dans les connaissances acquises pour assimiler une nouvelle information. »

En appuyant sur ces exigences du Programme à l'enseignement maternel et sur les domaines d'activités identifiés à l'activité 2, propose une démarche d'enseignement / apprentissage / évaluation :

- en science,
- en technologie.

Activité 4 : Rôle de l'adulte dans l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle.

Support : situation-problème,

Consigne :

Pour apprendre à connaître son environnement, l'enfant touche à tout, goûte tout, sent tout, soulève tout, casse tout, redresse tout, í Il utilise ses divers sens pour s'approprier le monde qui l'entoure. Et il le fait trop souvent de manière inconsciente. Alors, il est écrit :

« Les activités ou situations d'apprentissage visent à développer chez l'enfant l'attention, la perception, la mémoire, l'instinct, la compréhension, l'aptitude au calcul et à la lecture, le sens de l'apprentissage et l'éveil de l'esprit de recherche. »

De plus, « Le tout-petit doit pouvoir agir sur le réel, s'exercer à résoudre des problèmes adaptés à son âge et à son niveau en se référant à des modèles et en recourant à des stratégies appropriées ».

- donne ton avis sur ces affirmations ;
- en prenant appui sur les mots et expressions de ces affirmations, détermine les caractéristiques de l'apprentissage de la science et de la technologie à l'école maternelle ;
- en te fondant sur ces caractéristiques et en tenant compte de ce que la conception de l'apprentissage détermine l'activité d'enseignement, définis le rôle de l'adulte dans l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle.

6. Activité d'évaluation

Au sujet des activités scientifiques et technologiques à l'école maternelle, deux animatrices mènent un débat. La première dit ceci : « l'enfant, dès sa naissance utilise déjà ses sens pour conquérir le monde qui l'entoure. Pourquoi parler encore de l'éducation sensorielle à l'école maternelle. Ne tuons pas la curiosité en lui. »

Sa collègue lui répond en ces termes : « L'enfant est bien enfant. Il est assez curieux, mais il ne sait pas observer ; il faut le lui apprendre. »

Consigne :

- Analyse ces propos ;

En t'appuyant sur des exemples précis, montre comment apprendre à l'enfant à observer en éducation sensorielle à l'école maternelle.

7. Aller plus loin.

Bibliographie

DEM, INFRE, (2008), *Programme d'Activité d'Eveil et Approche Pédagogique à l'Enseignement Maternel*, Porto-Novo, CNPMS. 90PP.

8. Eléments de réponse et apport d'informations

Activité 1 : clarification de concepts : enfant, apprentissage, science et technologie

Enfant

- * petit de l'homme,
- * être immature à conduire au développement,
- * être humain dont l'âge se situe entre 0 et dix-huit ans,
- * être humain, de la naissance jusqu'à l'âge de la puberté (Dictionnaire Universel)
- * personne qui, par son statut social, sa fonction ou sa place dans la hiérarchie, doit obéissance et respect à une autre. (Dictionnaire Universel)

Apprentissage

- * le fait d'apprendre un métier manuel ou technique ; l'ensemble des activités de l'apprenant (Le Petit Robert)
- * les premières leçons, les premiers essais (Le Petit Robert) ;
- * modifications durables du comportement d'un sujet (humain ou animal) grâce à des expériences répétées (Le Petit Robert) ;
- * processus d'acquisition des automatismes sensorimoteurs et psychiques (Le Petit Robert)
- * acquisition d'une formation professionnelle (Dictionnaire Universel)

En somme, l'apprentissage est une modification durable de comportement qui ne peut être uniquement attribuée à une maturation physiologique.

Dans le langage courant, il est étroitement associé à l'idée de métier manuel ou de formation sur le tas : mettre quelqu'un en apprentissage.

Selon la conception cognitiviste en psychologie, il est synonyme de compréhension, d'acquisition des informations, des capacités et d'intégration des schèmes nouveaux à sa structure cognitive et, selon la conception behavioriste, toujours en psychologie, il est synonyme de modification durable de son comportement, de nouvelle réponse à un stimulus ou à un ensemble de stimuli qui ne la provoquaient auparavant. (Françoise Raynal et al, 1998, Pédagogie : dictionnaire des concepts clés, imprimé en France)

En ce qui concerne l'approche en vigueur dans notre pays, l'apprentissage est vu comme un ensemble de connaissances et pratiques par lesquelles l'apprenant s'éveille, s'élève graduellement pour enfin devenir autonome, responsable, compétent, gestionnaire de lui-même et de son environnement.

La conception de l'apprentissage détermine donc l'activité d'enseignement, la pédagogie à choisir.

Science

* Connaissance exacte d'une chose.

* Ensemble de connaissances fondées sur l'étude.

* « Ensemble de connaissances et de recherches ayant un degré suffisant d'unité, de généralité et susceptibles d'amener les hommes qui s'y consacrent à des conclusions concordantes, qui ne résultent ni de conventions arbitraires, ni des goûts ou des intérêts individuels qui leur sont communs, mais de relations objectives qu'on découvre graduellement et que l'on confirme par des méthodes de vérification définies. »

LALANDE, vocabulaire technique et critique de la philosophie

La science est ainsi désignée par ce qui est certain et fondé et non par ce qui est douteux

Elle a donc un objet, une méthode, une fin.

Technologie

* Etude des techniques et procédés d'une science.

* Etude des outils, des procédés et des méthodes employés dans les diverses branches de l'industrie (Larousse).

* Ensemble des techniques d'un domaine particulier (Dictionnaire Universel)

Lien entre science et technologie

La science est un ensemble de connaissances et la technologie un ensemble de pratiques.

Science et technologie étudient les objets selon des méthodes, des procédés et aboutissent à des résultats. La technologie est la pratique de la science.

Activité 2 : Activités d'éveil et d'initiation scientifique et technologique à l'école maternelle.

Les domaines de formation en science et en technologie à l'école maternelle.

La situation problème stipule : « Il s'agira donc pour le jeune enfant de l'école maternelle de pouvoir **utiliser les principales parties de son corps pour entrer en relation avec l'environnement naturel et technologique, d'en recueillir des informations**, de comprendre, de **s'adapter et d'agir sur lui**. »

De plus, il dit : « Le tout-petit doit pouvoir agir sur le réel, s'exercer à résoudre des problèmes adaptés à son âge et à son niveau en se référant à des modèles et en recourant à des stratégies appropriées.

Les termes et expressions suivantes orientent sur les **domaines de formation en science et en technologie à l'école maternelle** :

- utiliser les principales parties de son corps,
- entrer en relation avec l'environnement naturel et technologique,
- recueillir des informations et comprendre,
- s'adapter et agir (agir sur le réel),
- résoudre des problèmes adaptés à son âge et à son niveau,
- en se référant à des modèles,
- et en recourant à des stratégies appropriées.

En établissant une relation entre ces expressions, nous pouvons avoir deux domaines :

- le premier avec : utiliser les principales parties de son corps (les sens) pour entrer en relation avec l'environnement naturel et technologique, recueillir des informations et comprendre en vue de résoudre des problèmes adaptés à son âge et à son niveau
- le second avec : s'adapter et agir (agir sur le réel) en se référant à des modèles et en recourant à des stratégies appropriées.

Ceci fait retrouver les deux compétences (domaines de compétences) à construire en science et technologie par l'enfant de l'école maternelle :

1- résoudre des situations problèmes simples de la vie courante qui nécessitent l'utilisation des sens ;

2- réaliser des activités relatives à la technologie simple à partir du matériel du milieu

Les activités de chacun de ces domaines

Domaine 1 : l'enfant apprendra à utiliser ses sens pour résoudre des situations de la vie. Les activités porteront sur l'éducation sensorielle et l'observation.

Domaine 2 : l'enfant réalisera des objets techniques simples. Les activités porteront sur les travaux manuels à dominante technologique

Quelques connaissances et techniques abordées par chaque domaine

Domaine 1

Education sensorielle : les couleurs (rouge, vert, jaune, bleu í) ; les saveurs (sucré, amer, salé, acide, í) ; les odeurs (agréable, désagréable, í) ; le toucher (chaud-froid, lisse, rugueux, pointu, dur í) ; les sons et bruits divers (voix de personne, cris d'oiseaux, í)

Observation : le schéma corporel, le cadre scolaire, les outils de l'écolier, les fruits du milieu, les animaux familiers, les plantes du milieu, í

Domaine 2

Technologie : le montage, le démontage, la fabrication, la construction, la réparation d'objets familiers simples.

Activité 3 : la démarche d'enseignement/apprentissage/évaluation de la science et de la technologie à l'école maternelle ;

En revoyant les exigences du programme d'activités d'éveil, l'apprentissage de la science et de la technologie à l'enseignement maternel doit permettre à l'enfant de développer :

- une capacité de se souvenir des renseignements, informations, et de les analyser ;
- une capacité de puiser dans les connaissances acquises pour assimiler une nouvelle information.

Aussi les activités doivent-elles participer à :

- améliorer la concentration/l'attention de l'enfant ;
- stimuler l'imagination et la créativité de l'enfant ;
- stimuler l'esprit d'observation, de recherche et d'expérimentation.

Les expressions suivantes retiennent l'attention :

- 1 se souvenir de, analyser, puiser dans, connaissances acquises, assimiler une nouvelle information ;
- 2 stimuler l'esprit d'observation, de recherche et d'expérimentation.

Nous pouvons en tirer ce qui suit : l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle doit permettre à l'enfant de découvrir son environnement à partir de ses premières conceptions (se souvenir), de se poser ensuite des questions (analyser), de prendre position (assimiler). Tout ceci s'exprime en termes de : observation, recherche, expérimentation.

La démarche en science pourrait donc se traduire par :

Observation —————> hypothèse —————> expérimentation —————> résultat —————>
Interprétation —————> conclusion

Les capacités qui en découlent pour l'enfant sont les suivantes :

- *Exprimer sa perception initiale : dire ce qu'il sait déjà de la situation présentée (observer et se souvenir)*
- *Analyser la situation présentée : se poser des questions sur la situation (observer, analyser, formuler des hypothèses)*
- *Réaliser des activités de découverte et d'expérimentation : découvrir, expérimenter (mettre à l'épreuve les hypothèses, faire des essais)*
- *Objectiver les nouveaux savoirs : faire le point des nouvelles connaissances (assimiler une nouvelle information et prendre position)*
- *Réinvestir les acquis : utiliser la nouvelle information dans une autre situation problème.*

La démarche technologique, elle, se traduit en termes de :

Identification → exploration → réalisation → résultat → Interprétation

Les capacités qui en découlent pour l'enfant sont les suivantes :

- *Exprimer ses idées : dire ce qu'il sait du besoin identifié (observer et se souvenir)*
- *Explorer des possibilités de satisfaction du besoin : agir sur le matériel et identifier des possibilités de satisfaction du besoin,*
- *Mettre en œuvre la possibilité choisie : réaliser la tâche (monter, démonter, construire l'objet technique),*
- *Objectiver les nouveaux savoirs : faire le point des nouvelles connaissances (assimiler une nouvelle information et prendre position)*
- *Améliorer au besoin la production : apprécier la réalisation à travers les insuffisances et appliquer des améliorations.*

Activité 4 : Rôle de l'adulte dans l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle.

Avis sur les affirmations

L'enfant apprend la science et la technologie :

- en agissant sur du réel,
- en s'exerçant à résoudre des situations problèmes,
- en se référant à des modèles, en recourant à des stratégies appropriées.

Ainsi, il sera développé en lui l'attention, la perception, la mémoire, l'instinct, la compréhension, le sens de l'apprentissage, l'esprit de recherche.

Caractéristiques de l'apprentissage de la science et de la technologie à l'école maternelle

La question fondamentale qui se pose est : comment faire pour que l'enfant de l'école maternelle arrive à construire son savoir en science et technologie.

- Tout apprentissage est un changement de représentation. Il faut donc créer chez l'enfant le conflit cognitif. Le principe directeur est ici la démarche constructiviste → l'enfant au centre du savoir.

Comment le faire ?

- il faut un **apprentissage scientifique** → créé chez l'enfant le conflit cognitif.

Il recherchera son équilibre, il construira son savoir.

- il faut un **apprentissage signifiant** → organiser l'apprentissage, trouver des données problématiques, des supports et donner des consignes simples, claires et bien précises.

- Caractéristiques pour une activité scientifique et technologique à l'école maternelle :

1- Activité intéressante

2- Activité pas trop facile

3- Activité pas trop difficile

4- Activité avec un temps appréciable

Rôle de l'adulte dans l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle

Les exigences suivantes orientent le rôle de l'adulte dans l'enseignement de la science et de la technologie à l'école maternelle :

- ***l'enfant a besoin d'agir sur du réel*** : l'apport du matériel est indispensable ;
- ***la science est faite de connaissances et de recherches*** : il s'agira de confronter deux représentations contraires et l'enseignant veillera à ce que, au point de départ d'un apprentissage, il y ait une situation-problème.
- ***le mode de pensée scientifique est commandé par des exigences*** : l'enseignant aidera l'enfant à pratiquer de la rigueur et de la logique dans le raisonnement
- ***la science est essentiellement une activité de construction de connaissances*** : il faut offrir à l'enfant des occasions de se mettre à l'épreuve, lui proposer de réelles activités de construction de connaissances
- ***la vraie connaissance est celle que l'individu a construite*** : il faut permettre à l'enfant de faire des essais (exploration, expérimentation) ; l'enfant construit ses connaissances par un effort personnel ;
- ***Construire, c'est faire la relation entre la cause et l'effet*** : l'enseignant veillera à l'utilisation du matériel en rapport avec la connaissance à construire, l'objet technique à réaliser, les rapports de l'enfant avec le matériel, les possibilités et impossibilités d'utilisation du matériel (matériel dangereux à éviter). Il s'agira ici d'orienter les actions de l'apprenant dans la manipulation du matériel.

THEME N° 2

L'ENSEIGNEMENT APPRENTISSAGE/EVALUATION DE LA PRE-MATHEMATIQUE A L'ENSEIGNEMENT MATERNELLE

Introduction

Les activités de pré mathématique éveillent le sens de la logique, favorisent l'éclosion de l'intelligence chez l'enfant. Pour y parvenir, son enseignement/ apprentissage/évaluation exige le respect d'une démarche appropriée sans laquelle la réalisation des compétences visées serait hypothéquée. C'est pour renforcer les capacités des enseignants dans la mise en œuvre de cette démarche que ce module est inscrit au programme de la présente formation à distance des candidats à l'examen du Certificat d'Aptitude Pédagogique.

1. Objectif général

Renforcer les capacités de l'enseignant à mieux organiser des situations d'apprentissage en pré mathématique à l'EM.

2. Objectifs spécifiques :

- clarifier le concept "pré mathématique" ;
- déterminer l'importance de la pré-mathématique à l'école maternelle;
- identifier les composantes de la pré-mathématique ;
- indiquer comment l'école maternelle prépare l'enfant à l'acquisition des concepts et des attitudes favorables à l'éveil mathématique.

3. Activité de préconception : faire émerger les acquis antérieurs.

Un jeune animateur déclare à sa directrice : « Je ne sais pas pourquoi il faut enseigner la mathématique aux tout-petits de la maternelle. Elle est une science abstraite et constitue une matière très difficile à cerner par les grands élèves. »

Consigne :

À partir de tes expériences professionnelles, réponds à cet animateur.

4. Situation problème

Au cours d'une séance d'Unité Pédagogique, les animatrices et animateurs se retrouvent pour élaborer une fiche de pré-mathématique à utiliser lors d'une séquence de classe.

Jeanne, l'une des animatrices nouvellement recrutée, se demande quelle est l'importance de la pré-mathématique à l'école maternelle. Sa collègue Antoinette voudrait savoir la raison pour laquelle on apprend la pré-mathématique à l'école maternelle et la démarche à adopter pour son enseignement/ apprentissage.

En ta qualité d'animateur ou d'animatrice, on te demande de leur apporter des réponses en menant les activités d'apprentissage.

5. Activités d'apprentissage

Activité n° 1 : clarification du concept de "pré mathématique".

Support :

Texte n°1

La mathématique est essentiellement une méthode de pensée (didactique entre induction et déduction) et un langage pour agir. Il nous faut donc, à travers des démarches inductives et des démarches déductives, appliquer une pédagogie de l'action et de la communication mettant en œuvre des processus de mathématisation de situations.

En fait, des recherches récentes en psychopédagogie et didactique de la mathématique ont montré que la formation d'un concept, tant en activités d'éveil qu'en mathématique, est le résultat d'un long processus qui s'étalera sur la durée de la scolarité et se poursuivra au-delà.

Il en résulte que le programme ne peut être une liste linéaire de concepts à étudier de la première année vers les autres, mais que chaque notion sera reprise et enrichie par l'expérience au cours des années.

Plusieurs définitions de la mathématique existent dans la nomenclature pédagogique :

- ✓ la mathématique est une science qui s'occupe des formes spatiales que l'esprit peut établir entre les objets selon certaines règles ;
- ✓ la mathématique est la science des objets intelligibles, la science de l'ordre, de la mesure et des propriétés de ces objets ;
- ✓ la mathématique est une discipline étudiant par raisonnement déductif, les êtres abstraits ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux.

Comme l'on peut s'en rendre compte, il n'y a de mathématique que dans les idées car elle est par nature une science abstraite. Ceci justifie d'ailleurs le fait que le concept central en mathématique est celui de « relation ». C'est donc lorsque l'on établit des relations entre les notions mathématiques et les objets réels que l'on arrive à une appréciation, à une évaluation correcte de la quantité exprimée, à la vraie information mathématique.

Extrait de « Pédagogie pour l'Afrique nouvelle » IPAM /EDICEF page 451

Consigne :

À partir du texte n°1 et de tes expériences personnelles :

- dégager les définitions données à la mathématique ;
- proposer une définition au concept pré-mathématique ;
- déterminer les objectifs de la pré-mathématique à l'école maternelle.

Activité n° 2 : Importance de la pré-mathématique.

Support : Texte n°2

Le sous-domaine pré-mathématique permet à l'enfant de poser les fondations de raisonnement mathématique ou logique. Les stratégies d'apprentissage utilisées sont les activités ludiques planifiées, l'exploration et l'expérimentation en utilisant du matériel concret qui leur permettent de faire non seulement des découvertes mais aussi des activités répétitives conduisant à une acquisition des connaissances.

L'enfant de la maternelle fait appel aux mathématiques de façon intuitive et s'en bâtit une compréhension conceptuelle. Il ne faut pas négliger les connaissances antérieures, résultat de ses expériences et les antécédents linguistiques, familiaux et culturels. L'initiation de l'enfant aux concepts mathématiques à partir de ces acquis avec une approche adaptée à son âge et son degré de maturité est recommandée.

L'enseignement des mathématiques est beaucoup trop important pour qu'on le néglige. Le raisonnement et la résolution de problèmes jouent un rôle fondamental dans l'apprentissage et le devenir du jeune enfant. Les pré-mathématiques abordent des aspects tels que :

- ✓ **Le dénombrement :** pour dénombrer, l'enfant apprend à compter, à reconnaître les symboles et à établir des rapports entre les nombres et les quantités ;
- ✓ **La quantité :** pour déterminer la quantité, l'enfant apprend à associer un nombre à ce qui est dénombré ou mesuré.

In « Programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'Enseignement Maternel » INFRE, DEM, Mai 2008 pages 45-47

Consigne

Après avoir lu attentivement le texte n°2, on te demande de dégager l'importance de la pré-mathématique à l'école maternelle.

Activité n° 3 : Composantes de la pré-mathématique.

Support : Texte n°2

Consigne :

En te fondant sur le texte n°2 et tes expériences personnelles, on te demande de :

- identifier les composantes de la pré-mathématique ;
- préciser pour chacune d'elles ce que fait l'enfant.

Activité n° 4 : Comment l'école maternelle prépare l'enfant à l'acquisition des concepts et des attitudes favorables à l'éveil mathématique

Support : Texte n°3

Les expériences qui font appel à la résolution de problème et à l'esprit critique sont au cœur même du développement des aptitudes des enfants, au même titre que les expériences pratiques avec le matériel concret qui les préparent à saisir des concepts plus abstraits. Les activités proposées devraient inciter les enfants à explorer, à créer, à poser des questions, à remettre en question, à faire des prévisions, à faire des essais, à analyser et à réfléchir.

A l'école maternelle, les enseignantes et enseignants doivent planifier les activités qui privilégient l'apprentissage par la manipulation, l'exploration, l'expérimentation et les jeux. Ces activités doivent faire ressortir l'apprentissage intégré et les approches transdisciplinaires.

Extrait de « Programme d'activités d'éveil et approches pédagogiques à l'Enseignement Maternel » INFRE, DEM, MEMP, Mai 2008 page 74

Consigne :

Après avoir pris connaissance des textes N°2 et N°3 puis en te fondant sur ton vécu pédagogique :

- identifie les stratégies d'enseignement/apprentissage/évaluation de la pré-mathématique ;
- précise les connaissances et techniques de la pré-mathématique à l'école maternelle pour chaque section ;
- énonce la démarche de résolution de problème de pré-mathématique ;
- retrace la démarche d'enseignement/apprentissage de la pré-mathématique ;

6. Activité d'évaluation

Etude de cas :

A la suite d'une visite de classe par un Conseiller Pédagogique, une animatrice de la maternelle nouvellement recrutée déclare: « Vraiment, il n'est pas facile d'organiser le raisonnement chez l'enfant ; de lui faire acquérir le sens de la logique et même de lui permettre de découvrir les propriétés des objets et de développer la fonction symbolique. Il vaut mieux apprendre à l'enfant de l'école maternelle à réciter les nombres de 0 à 10»

Consigne

1-Analyse ces propos en mettant en exergue le problème posé.

2-Indique à cette animatrice les actions à mener pour former l'enfant de la maternelle en pré-mathématique.

7. Aller plus loin

• Bibliographie

- Programme d'Activités d'Éveil et Approches Pédagogiques à l'Enseignement Maternel, INFRE, DEM, MEMP Mai 2008.
- Pédagogie pour l'Afrique nouvelle, IPAM, EDICEF
- Jacqueline **PILLOT**, Enseigner à l'école maternelle.
- Marie-Claire **ROLLAND**, Enseigner aujourd'hui à l'école maternelle.

8. Eléments de réponses

Activité N°1 : Définition du concept de "pré-mathématique".

Définition :

- ✓ Dans le texte mis à notre disposition, la mathématique peut se définir ainsi qu'il suit :
 - la mathématique est une science qui s'occupe des formes spatiales que l'esprit peut établir entre les objets selon certaines règles ;
 - la mathématique est la science des objets intelligibles, la science de l'ordre, de la mesure et des propriétés de ces objets ;
 - la mathématique est une discipline étudiant par raisonnement déductif, les êtres abstraits ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux.
- ✓ Considérant la définition donnée à la mathématique et l'aspect de préparation que révèle l'activité de pré-mathématique à l'école maternelle, le concept de pré-mathématique peut se définir comme l'activité par laquelle l'enseignant aide l'enfant à une maîtrise suffisante des notions mathématiques à travers des manipulations et des exercices en situation de jeux raisonnés.

Objectifs de la pré-mathématique :

- organiser le raisonnement chez l'enfant ;
- développer chez l'enfant la pensée conceptuelle ;
- amener l'enfant à acquérir le goût de la preuve dans la justification du jeu choisi ;
- favoriser en lui le développement de l'intelligence ;
- lui faire acquérir le sens de la logique ;
- renforcer chez l'enfant l'organisation spatiale et temporelle ;
- lui apprendre à établir les relations dans un ensemble et approcher les grandeurs ;
- permettre à l'apprenant de découvrir les propriétés des objets et de développer la fonction symbolique ;
- aider l'enfant à se familiariser avec les nombres.

Activité N°2 : Importance : La pré-mathématique est d'une grande importance à l'enseignement maternel.

En effet, la pré-mathématique permet à l'enfant, à sa sortie de la maternelle, d'être capable de résoudre une situation problème simple d'ordre mathématique en mettant en œuvre les apprentissages reçus. Elle permet à l'enfant d'exprimer sa perception de la situation problème proposée ; d'analyser la situation problème ; de chercher les solutions ; de retracer le cheminement suivi et de réinvestir les acquis dans d'autres situations. Tout ceci permet à l'enseignant (e) d'organiser le raisonnement chez l'enfant ; de développer chez lui la pensée conceptuelle ; de l'amener à acquérir le goût de la preuve dans la justification du jeu choisi ; de

favoriser en lui le développement de l'intelligence ; de lui faire acquérir le sens de la logique ; de renforcer chez lui l'organisation spatio- temporelle ; de lui apprendre à établir les relations dans un ensemble et approcher les grandeurs ; de lui permettre de découvrir les propriétés des objets et de développer la fonction symbolique. D'une façon générale, la pré-mathématique permet à l'enfant de déterminer la quantité, la représentation, le dénombrement, le sens de la mesure, le sens des opérations, la propriété des formes géométriques

Activité N°3 : Composantes de la pré-mathématique à l'Enseignement Maternel.

Les objectifs définis pour la pré mathématique et le contenu donné à la mathématique permettent de déterminer les thèmes suivants : la quantité, le dénombrement, le sens de la mesure, le sens des opérations, la propriété, les formes géométriques, la position et le déplacement, la régularité et les suites, la probabilité ainsi que la collecte, la représentation et l'interprétation de données.

Ainsi, nous avons :

- ✓ **Le dénombrement** : pour dénombrer, l'enfant apprend à compter, à reconnaître les symboles et à établir des rapports entre les nombres et les quantités ;
- ✓ **La quantité** : pour déterminer la quantité, l'enfant apprend à associer un nombre à ce qui est dénombré ou mesuré ;
- ✓ **La relation** : l'enfant apprend à établir des relations entre les nombres en apprenant à connaître et à lier les nombres aux objets manipulés ;
- ✓ **La représentation** : l'enfant apprend à représenter une quantité par des objets, un symbole ou un dessin, ce qui suppose de sa part une compréhension du concept du nombre ;
- ✓ **Le sens des opérations** : l'enfant est amené à résoudre des problèmes d'ajout, de réunion, de retrait et de comparaison qui lui permettent de saisir le sens des opérations, d'addition et de soustraction ;
- ✓ **Le sens de la mesure** : en se servant d'unités de mesures non conventionnelles (comme les bols, les verres et les bâtons), l'enfant apprend à estimer, mesurer, décrire et comparer la longueur, la masse, la capacité de divers objets ou de diverses formes ;
- ✓ **La propriété des formes géométriques** : l'enfant arrive à décrire le monde et son environnement en explorant les formes géométriques des objets manipulés ;
- ✓ **La position et le déplacement** : en explorant les concepts de position et de déplacement, l'enfant apprend à se situer et à situer les objets dans le monde qui l'entoure. il apprend à se déplacer et à se positionner par rapport à un objet ou à un repère ;
- ✓ **La régularité et les suites** : l'enfant apprend à repérer et à décrire les régularités dans son environnement et dans les représentations en séries non numériques pour lui permettre de reproduire, de prolonger ou créer des ensembles non numériques qui augmentent graduellement ;

- ✓ **La collecte, la représentation et l'interprétation de données** : l'enfant apprend à recueillir des données primaires, à les représenter et à les interpréter à l'aide de diagrammes concrets ;
- ✓ **La probabilité** : l'enfant apprend à décrire de façon informelle certains phénomènes liés aux lois du hasard.

Activité n°4 : Les stratégies : L'Étude de cas, l'observation, la résolution de problème, le travail individuel, le travail en groupe, le travail collectif, sont des stratégies d'enseignement / apprentissage/évaluation utilisées à l'école maternelle.

C'est pourquoi, les animatrices et animateurs doivent planifier les activités qui privilégient l'apprentissage par la manipulation, l'exploration, l'expérimentation et les jeux.

Les connaissances et techniques de la pré-mathématique à l'école maternelle.

Les connaissances et techniques à faire acquérir aux tout-petits de l'école maternelle sont d'une part relatives à la connaissance de l'espace, des formes et des grandeurs et d'autre part à la connaissance du vocabulaire mathématique.

Elles peuvent se résumer dans le tableau ci-dessous :

	Sections	
	Petits	Grands
A- Connaissance de l'espace, des formes et des grandeurs		
<ul style="list-style-type: none"> • Repérage dans l'espace - Positionnement de l'enfant par rapport à un repère fixe, à une autre personne ; - Positionnement d'objet, par rapport à un point de repère / à un autre objet / autres objets ; • Identification de formes / grandeurs. - Manipulation d'objets, exploration de leurs formes / grandeurs ; démontage et construction de jouets, comparaison des formes / grandeurs ; - découverte de la notion de conservation de quantité ; - quantification de collections d'objets par procédures non numériques ; - critères de regroupement : forme, couleur, taille, masse, etc ; - notion de collection d'objets ; - comparaison de collection d'objets. 	 x x x x x x x x	 x x x x x x x

Démarche d'enseignement/apprentissage/évaluation de la pré-mathématique.

Toute action pédagogique vise l'éclosion et l'épanouissement de l'enfant. Pour ce faire, l'enseignant doit bien préparer sa classe sur le plan écrit, mental et matériel.

Il doit créer dans sa section, un climat de confiance et de sécurité.

Pour atteindre cet objectif, les activités sont menées collectivement, par petits groupes, en paires ou individuellement afin de permettre à l'enfant d'acquérir les notions de base tout en enrichissant son vocabulaire mathématique. L'enseignant ou l'enseignante doit discuter des problèmes avec les enfants afin de mieux les cerner et d'amorcer la démarche de résolution des problèmes. Cette démarche consiste à reformuler le problème en ses propres mots, à parler des manières de le résoudre, à écouter les idées des autres, à choisir une stratégie et à appliquer sa démarche en utilisant le vocabulaire juste. Les situations d'apprentissage doivent être bien conçues et bien organisées afin d'être efficaces et pratiques et de permettre d'offrir un éventail de possibilités, de stratégies et produits adaptés au stade de développement des enfants de la maternelle.

Ainsi, l'enfant construit son savoir en manipulant du matériel concret. Il faut donner un éventail d'activités et de matériel de manipulation. Il faut une participation active de l'enfant à l'apprentissage.

L'enfant apprend mieux et plus vite en participant activement à la résolution des problèmes et aux discussions. L'enseignant doit l'encourager à explorer son environnement.

D'une façon générale les stratégies d'enseignement/ apprentissage à la maternelle en pré-mathématique sont axées sur le connu, le concret et le jeu. Ce qui amène l'enfant à découvrir et à intégrer les concepts mathématiques importants par le biais du questionnement, de la recherche, de l'observation et de la réflexion.

Toutefois, la démarche de l'enseignement/apprentissage/évaluation de la pré-mathématique se décompose en deux phases distinctes et complémentaires à savoir la phase inductive et la phase déductive.

Conclusion

Au regard de tout ce qui précède, l'enseignement de la pré-mathématique doit tenir compte de l'âge de l'enfant. Ce serait une perte de temps que de le soumettre à des réflexions mathématiques. L'enfant n'a aucune démarche à mettre en œuvre pour résoudre un problème. Il faut tout lui dicter par une méthode directive.

Que l'Etat joue sa partition pour la formation et le recyclage permanent des animatrices et animateurs afin de les doter de capacités et des compétences pouvant leur permettre de relever les nombreux défis qui les attendent.

THEME N° 3

L'ORGANISATION DES CLASSES-ATELIERS

Introduction

L'organisation du milieu préscolaire ne saurait être envisagée si l'on ne part pas des besoins de l'enfant. C'est la satisfaction de ceux-ci qui détermine les installations extérieures et intérieures à mettre en place pour aider l'enfant à grandir dans de bonnes conditions et à s'épanouir harmonieusement.

Pour atteindre de tels objectifs et permettre à l'enfant de vivre des apprentissages scolaires, il est nécessaire de renforcer l'enseignant pour la mise en place dans l'espace-classe des ateliers qui fonctionnent concomitamment avec des coins de vie à l'heure des activités libres.

1. Objectif général :

Renforcer les capacités des enseignants de la maternelle en matière d'organisation de la classe-atelier

2. Objectifs spécifiques :

- Clarifier le concept : « classe-atelier ».
- Identifier les avantages de la classe-atelier.
- S'approprier l'organisation de la classe-atelier.
- Préciser les exigences pour l'animateur/trice et les enfants.

3. Activité de préconception :

Consigne :

En ta qualité d'enseignant de la maternelle, tu as souvent déroulé les activités libres dont celles relatives à la classe-atelier. Tu es invité à dire ce que tu en sais.

4. Situation-problème

Fifa AGBADJE, animatrice communautaire de l'école maternelle du village, est nouvellement recrutée sans formation. Voulant mener toutes les activités inscrites à l'emploi du temps de sa section, elle vient à toi pour solliciter des informations sur la mise en œuvre de la classe-atelier.

Aide-la à satisfaire sa préoccupation en répondant aux questions des activités qui suivent.

5. Activités d'apprentissage :

Activité n°1 : Clarification Conceptuelle de la classe-atelier.

Support : Dictionnaire ou autres documents

Consigne : A l'aide de ton dictionnaire ou d'autres documents, et en te basant sur ta culture personnelle, clarifie le concept « classe-atelier ».

Activité n°2 : Les avantages de la classe-atelier

Support : texte n°1

Texte n°1

L'organisation du milieu préscolaire ne saurait être envisagée si l'on ne part pas des besoins de l'enfant. C'est la satisfaction de ceux-ci qui détermine les installations extérieures et intérieures à mettre en place pour aider l'enfant à grandir dans de bonnes conditions et à s'épanouir harmonieusement.

Dans le souci de satisfaire ses besoins d'imitation et d'expression, divers coins et ateliers sont aménagés progressivement dans des buts pédagogiques. Quant aux objectifs de préparation de l'enfant aux apprentissages scolaires, des ateliers fonctionnent concomitamment avec les coins à l'heure des activités libres. Dans les ateliers, l'enfant est invité à réaliser des tâches sous les consignes de l'enseignant. Il réalise des apprentissages systématiques dans celui-ci et, investit librement, de façon spontanée, ses acquis formels et non formels.

Pour que la classe-atelier se réalise convenablement, l'animateur doit être un bon organisateur, un animateur, un modérateur, un régulateur, un guide aidant les enfants à découvrir, à chercher et à participer à leur propre formation. Il doit adopter une pédagogie souple, rationnelle et bien conçue.

Consigne :

- Lis attentivement le texte ci-dessus.

- Relève les avantages qu'offre la mise en œuvre des activités relatives à la classe-atelier dans la formation de l'enfant.

Activité n°3 : L'organisation de la classe-atelier

Consigne :

A l'issue des deux premières activités et au regard de ton expérience personnelle, tu es invité à exposer comment tu mets en œuvre l'organisation d'une classe-atelier.

Activité n°4 : Les exigences pour l'animateur/trice et les enfants en situation de classe-atelier.

Consigne :

Au cours de la pratique de classe-atelier, tu es astreint autant que tes enfants à des exigences pédagogiques. Tu es donc invité à faire part de celles-ci.

6. Activité d'évaluation :

Etude de cas :

Au cours d'une discussion entre collègues, TOSSOU, un enseignant de la maternelle nouvellement recruté, affirme : «La classe-atelier est un passe-temps pour moi. Au cours de cette activité, moi, je me repose, laissant les petits à eux-mêmes.». KARO rétorque : «Au cours de notre formation, il a été dit que cette activité est très importante pour le développement des enfants. Tu te trompes en la négligeant.».

- Analyse les différentes déclarations.
- Indique à TOSSOU les exigences pédagogiques à respecter pour une organisation efficiente de la classe-atelier.

7. Aller plus loin

BIBLIOGRAPHIE

- Dictionnaire pour l'enseignement en Afrique
- Document de renforcement des capacités d'animateurs, des encadreurs pédagogiques
- Guide pédagogique à l'usage de l'enseignant de l'école maternelle.

GLOSSAIRE

Quelques ateliers à installer :

- atelier d'initiation à la mathématique : développement de la logique en même temps qu'il favorise l'initiation globale à la mathématique : bac à eau et bac à sable avec bouteilles de différentes grandeurs, entonnoirs ;
- atelier de dessin ;
- atelier de peinture ;
- atelier d'initiation à l'écriture (graphisme) ;
- atelier d'initiation à la lecture ;
- atelier observation du temps : les enfants prennent et marquent les temps (le soleil brille, le temps est sombre, il a plu, les jours où on vient à l'école ;
- atelier d'activités manuelles et technologiques.

8. Eléments de réponse

Activité de préconception

Cette activité sert à faire émerger les acquis antérieurs des apprenants.

Activité n°1 : Clarification Conceptuelle de la classe-atelier.

L'atelier est d'abord désigné comme le lieu où s'exerce une activité manuelle à but productif et lucratif (exemple : un atelier de couture, de mécanicien). Par extension, on appelle atelier en pédagogie une organisation particulière de la classe, ou bien des activités para ou périscolaires. Cette organisation fait appel à la motricité manuelle et à l'intelligence des enfants ; la motivation provient de la réalisation d'objets stimulant l'intérêt :

- Soit comme c'est le cas dans l'enseignement technique, l'apprentissage professionnel, c'est-à-dire l'acquisition des connaissances, des techniques, des gestes nécessaires à la pratique d'un métier déterminé (ajusteur, couturière, menuisier, etc.). L'élève, à l'issue d'un cycle de formation, sera apte à occuper un ou plusieurs postes de travail dans une entreprise.

- Soit l'observation de l'enfant dans des activités non intellectuelles, observation qui permet de en avoir une meilleure connaissance, d'établir avec lui des rapports affectifs différents. Ces activités permettent souvent à l'enfant d'avoir confiance en lui, grâce aux succès qu'il remporte.

Plus généralement, une classe-atelier est employée dans le système éducatif pour désigner un travail en groupe qui est centré sur un objet déterminé et qui doit aboutir à une production (exemple un atelier de pré-mathématique, de pré-lecture, etc.). L'atelier se caractérise par une relation particulière entre le maître et l'enfant : qu'il y ait ou non une démonstration initiale, l'enfant acquiert lui-même son savoir-faire, aidé par le maître dans le cadre d'une relation.

LE DICTIONNAIRE DE L'ENSEIGNEMENT EN AFRIQUE

Autre définition

C'est une organisation qui permet de faire dans une classe de la maternelle, à chaque membre du groupe-classe à tout moment ou à un moment fixe, l'activité de son choix, activité correspondant au besoin ressenti par chaque enfant selon son intérêt, son goût, sa personnalité, son rythme propre.

GUIDE PEDAGOGIQUE DE L'EM

Activité n°2 : Les avantages de la classe-atelier

La classe-atelier permet :

A l'enfant

- de révéler sa vraie nature ;
- d'employer judicieusement le temps ;
- d'être actif et créatif ;
- de faire l'apprentissage de la réalité ;
- d'utiliser rationnellement le matériel et les différents aménagements ;
- d'évoluer à son rythme ;
- de satisfaire ses besoins ultimes au moment opportun.

A l'adulte

- de tenir compte des besoins et des intérêts des enfants ;
- d'observer l'enfant en vue de mieux le connaître ;
- de respecter et de favoriser l'épanouissement de chacun et de tous ;
- de promouvoir le progrès individuel et la socialisation ;
- d'harmoniser, de coordonner la vie de la section.

Activité n°3 : L'organisation de la classe-atelier

Les ateliers à la maternelle se déroulent :

- dans les installations extérieures ;
- dans l'espace intérieur subdivisé en coins de vie, en points spécialisés et en ateliers ;
- il y a une différence fondamentale entre les coins de vie et les ateliers.

Les coins de vie sont fixes et plus ou moins permanents et l'enfant s'y rend sur son initiative. L'adulte n'intervient que quand les groupes d'enfants dépassent un nombre permettant le fonctionnement du coin.

Un atelier est un lieu précis prévu pour accueillir un travail qui se fixe une réalisation à atteindre. Sa création et son installation dépendent en conséquence du moment, des initiatives précises. Il peut être provisoire parce que lié au projet pédagogique en cours.

Plusieurs ateliers peuvent se partager des réalisations qui se complètent (découpage des papiers pour guirlandes, collage pour réaliser ces genres de colliers, finalisation de la guirlande).

Activité n°4 : Les exigences pour l'animateur/trice et les enfants en situation de la classe-atelier.

L'adulte qui pratique la classe-atelier doit être un organisateur, un modérateur, un régulateur, un guide aidant les enfants à découvrir, à chercher et à participer à leur propre formation.

Il ne se conforme pas dans une structure rigide mais adopte une organisation matérielle souple, rationnelle et bien conçue.

Il est attentif à toutes les suggestions des enfants. Il multiplie les possibilités d'action des enfants tout en évitant le papillonnement. Il apporte un soutien technique lorsque c'est nécessaire. Il intervient lorsque des leaders s'affrontent. Il regroupe les enfants à certains moments de la journée pour favoriser l'unité du groupe-classe. Il doit garder et cultiver son adaptabilité qui lui facilitera, parvenu à l'âge adulte son intégration dans son groupe social. Il doit multiplier des échanges libres en vue d'instaurer une véritable communication qui facilite la connaissance et le respect de l'autre.

L'enfant apprendra à écouter, à discipliner ses interventions et à se plier à la décision du groupe.

Les enfants réunis à un moment donné par un intérêt commun peuvent former :

- un groupe actif ou inactif ;
- un groupe créatif ou sans idées ;
- un groupe cohérent ou non ;
- un groupe calme ou agité ;

Souvent, un leader se détache et sa personnalité donne une impulsion au groupe.

THEME N° 4

LE LANGAGE A L'ECOLE MATERNELLE

(RECHERCHES PERSONNELLES)

Ont participé à la réalisation de ce document

ENCADREMENT TECHNIQUE

GADO Issaou	D/INFRE
MENSAH K. Félix	C/SF/INFRE
AYEDOUN Y Cyrille	CA/SF/INFRE

REDACTION ET RELECTURE

GADO Issaou	D/INFRE
MENSAH K. Félix	C/SF/INFRE
AYEDOUN Y Cyrille	CA/SF/INFRE
ARABA Etienne	IEPD
TOVIHO Célestin	IEPD
DOSSOU-YOVO Théodule	CP/DIP
DOSSOU-YOVO Calixte	CDF/DEM

PUBLICATION ASSISTEE PAR ORDINATEUR

APOVO Cyriaque	Spécialiste PAO
----------------	-----------------